A la découverte de l'Islam

Muhammad Ibn Ibrahim
Al-Hamad

Traduit de l'arabe par :
Njikum Yahya D.

Al-Attique Publishers. Inc. Canada

Editeur



Assia Editions
P.O.Box : 53789
Jeddah 21593
Arabie Saoudite
Tel : (009661) 2393924
Fax : (009661) 2336745
editionsassia@editionsassia.com

Distributeur

Al-Attique Publishers. Inc.Canada
65- Treverton Drive Tel : (416) 615-1222
Scqborough Ont Fax : (416) 615-0375
Mik 3s5 Canada
E-Mail : quran@istar.ca
al-attique@al-attique.com
Site Web : www.al-attique.com



Préface

Louange à Allah et que la paix et les bénédictions soient sur le Messager d'Allah, sa famille, ses compagnons et tous ceux qui se conforment à sa voie.

De tout temps, la quête du bonheur est au cœur des aspirations humaines ; en effet, chaque homme sur terre souhaite trouver la sérénité de l'âme et se préserver de tout malaise et tout désagrément.

Siècle après siècle, les penseurs, les philosophes, les hommes de lettres et les médecins se relaient dans cette recherche et se penchent sur les conditions qui rendent possible le bonheur et écartent le malheur, suivant chacun une orientation qui lui est propre.

Malgré tous ces efforts, le bonheur auquel parvient la plupart d'entre eux est un bonheur tronqué, incomplet, et illusoire, ressemblant par maints côtés aux « paradis artificiels » où se réfugient les toxicomanes : celui qui y goûte connaît l'extase l'espace d'un instant, mais dès que les effets de la drogue se dissipent, il est à nouveau confronté à ses soucis existentiels qui lui apparaissent sous un jour encore plus

sombre.

La raison en est que ces hommes négligent le véritable fondement de leur vie, la voie authentique qui seule permet de trouver le vrai bonheur : il s'agit de la foi en Allah (ﷻ). Tel est le secret du bonheur et la voie saine qui y mène. Seul celui qui a cru en Allah et chemine dans la vie en suivant Sa voie peut atteindre la vraie félicité, le bonheur perpétuel, qui commence en cette vie et se poursuit dans l'au-delà, pour l'éternité.

Le présent livre[1] est une invitation à découvrir ce bonheur immense ; il se propose de guider le lecteur vers la foi en Son Seigneur qui l'a créé, de l'orienter vers la croyance véridique qui est conforme à la saine raison et à la nature originelle de l'homme, cette croyance qui nous enseigne l'origine de la création de l'homme et la finalité qu'elle recèle, la sagesse qui a présidé à sa création et bien d'autres choses encore que l'on découvrira au fil des pages de notre ouvrage. Ce livre se veut une présentation de l'islam, la dernière religion révélée à l'humanité, celle par laquelle Allah a clos le cycle des révélations, qu'Il a agréée pour Ses serviteurs et leur enjoint d'embrasser.

Tout au long de ce livre, le lecteur apprendra à connaître la grandeur de cette religion, la véracité de son message, et son adéquation à toutes les époques, tous les lieux et tous les peuples.

Si après cela, il désire avoir plus de détails et de précisions, il ne tiendra qu'à lui d'approfondir ses recherches et de poser des questions sur les points qui lui paraissent encore ambigus.

---

[1] A l'origine, ce livre a été écrit pour présenter l'Islam aux non musulmans ; pour cela, le lecteur verra qu'il y a peu d'annotations et peu de développements.

L'Islam est en effet une religion ouverte à tous, où l'on n'élude jamais les questions, quels que soient leur nombre et leur diversité. Toute question portant sur la religion islamique a une réponse et chaque sujet y fait l'objet d'un traitement approprié. Entrons à présent dans le vif du sujet, tout en implorant le secours d'Allah et en nous en remettant à Lui. Que la paix et les bénédictions soient sur notre Prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons.

L'adresse du site internet de l'auteur :
www.toislam.net

L'histoire de l'humanité

L'histoire de l'humanité a commencé lorsque Allah a créé le père de l'humanité, Adam (ﷺ). Allah le créa de Sa noble main à partir de la boue et lui insuffla un souffle venant de Lui ; Il lui enseigna tous les noms : ceux des oiseaux, des animaux etc. Puis Il ordonna aux Anges de se prosterner devant Adam (ﷺ), rehaussant ainsi sa noblesse et sa dignité. Tous se prosternèrent sauf *Iblis* qui refusa et s'enfla d'orgueil. Allah le fit descendre du Royaume des cieux dont il fut désormais banni. En outre, Il le voua à Sa malédiction et le condamna au feu de l'Enfer.

Après cela, *Iblis* demanda à Son Seigneur de lui accorder un délai jusqu'au jour de la Résurrection. Allah (ﷻ) dit alors : ﴾ *Tu es de ceux à qui délai est accordé.* ﴿[2] Iblis dit : ﴾ *Par Ta puissance ! Je les séduirai assurément tous, sauf Tes serviteurs élus parmi eux.* ﴿[3] Et il dit également : ﴾ *Puisque Tu m'as induit en erreur, je m'assoirai pour eux sur Ton droit chemin, puis je les assaillirai par devant, par derrière, à leur droite et à leur gauche. Et, pour la plupart, Tu ne les trouveras pas reconnaissants.* ﴿[4] Alors, Allah (ﷻ) dit : ﴾ *Sors de là, banni et rejeté. Quiconque te suit parmi eux... de vous tous, J'emplirai l'Enfer.* ﴿[5]. Allah le sortit donc du Paradis, lui donna le pouvoir de tenter et d'égarer et lui

---

[2] Sourate Al A'raf, verset 15
[3] Sourate Sad, versets 82-83
[4] Sourate Al A'raf, versets 16-17
[5] Sourate Al A'raf, verset 18

accorda un délai jusqu'au jour de la Résurrection afin qu'il accroisse ses péchés et que son châtiment s'amplifie et se multiplie ; et aussi pour qu'Allah l'utilise comme un critère à travers lequel le mauvais se distingue du bon.

Puis Allah créa à partir d'Adam son épouse Eve (Hawa) afin qu'il trouve repos et jouissance auprès d'elle et leur ordonna d'habiter la demeure de la félicité, le Paradis dans lequel se trouve ce qu'aucun œil n'a encore vu, ce qu'aucune oreille n'a jamais entendu et qu'aucun esprit humain n'a jamais imaginé. Allah (ﷻ) les informa de l'inimitié qu'*Iblis* nourrissait à leur égard et leur interdit de manger le fruit d'un certain arbre parmi les arbres du Paradis, afin de les éprouver et les tester. Satan (*Iblis*) les séduisit et les persuada de manger des fruits de cet arbre en leur jurant qu'il était pour eux un bon conseiller. C'est ainsi qu'il dit: « **Si vous mangez de cet arbre vous serez parmi les immortels.** »[6].

Il insista auprès d'eux et finit par les convaincre. Ils mangèrent donc le fruit de l'arbre et désobéirent à leur Seigneur. Mais aussitôt, ils regrettèrent amèrement leur acte et revinrent repentants vers leur Seigneur qui accepta leur repentir. Toutefois, Il les fit sortir du Paradis, la demeure de la félicité et les exila dans ce bas monde qui est la demeure de l'épreuve et de la peine. Adam et son épouse habitèrent la terre et Allah leur accorda une descendance qui se multiplia et se ramifia en peuples et communautés qui se perpétuent jusqu'à nos jours. Ensuite, Allah recueillit son âme et l'introduisit au Paradis.

Depuis qu'Allah a fait descendre Adam et son épouse sur terre, une farouche inimitié oppose continuellement les fils d'Adam à Iblis et sa descendance. Ces derniers, en effet, s'efforcent d'écarter les hommes du droit chemin, de les détourner du bien et de leur présenter le mal sous un jour séduisant afin de les éloigner de ce qui satisfait Allah. Ces

---

[6] Se référer au verset 20 de la sourate Al A'raf.

démons souhaitent que les hommes soient malheureux dans ce monde et entrent en Enfer dans l'au-delà.

Allah (ﷻ) n'a pas créé les êtres et l'univers en vain ; Il ne les a pas non plus négligés ni abandonnés à eux-mêmes. Au contraire, Il leur a envoyé des Messagers qui leur expliquent en quoi consiste l'adoration de leur Seigneur, les éclairent sur les sentiers de la vie et les conduisent vers le bonheur de la vie présente et de l'au-delà. Allah a informé les djinns et les humains que si un livre ou un Messager leur viennent de Sa part pour les guider vers ce qui les rapproche de Lui et de Son agrément, ils doivent le suivre, parce que celui qui suit la guidée d'Allah et croit en Ses livres, en Ses Messagers et en ce qui est révélé dans les livres sacrés ainsi qu'aux ordres des Messagers ne connaît pas la peur, ne s'égare pas et n'est pas malheureux. Au contraire, il obtient le bonheur dans ce monde et dans l'au-delà.

Ainsi a commencé l'histoire de l'humanité. Adam et après lui sa progéniture vécurent dix siècles dans l'obéissance à Allah et le monothéisme. Puis survint le polythéisme et les hommes se mirent à adorer d'autres divinités en dehors d'Allah. Allah envoya Son premier Messager en la personne de Noé (ﷺ) afin qu'il invite les gens à l'adoration d'Allah et à l'abandon du polythéisme.

Ensuite, les Prophètes et les Messagers se succédèrent, à des époques et en des lieux différents. Leurs messages comportaient quelques différences au niveau des rites et de leurs détails mais ils s'accordaient sur la base, à savoir : l'appel à la soumission à Allah, l'adoration exclusive d'Allah et l'abandon de tout culte voué à autre que Lui.

Il en était ainsi jusqu'au moment où vint Ibrahim (ﷺ) qui invita son peuple à abandonner l'adoration des idoles et d'adorer uniquement Allah. Après lui, la prophétie fut transmise à ses fils Ismail et Isaak, puis à la descendance de Isaak.

Parmi les plus grands Prophètes de la descendance de Isaak, figurent Ya'qub, Youssouf, Moussa, Dâwud, Suleyman et

Issa (Jésus) -que la paix soit sur eux.

Après Issa, il n'y eut plus de prophète parmi les fils d'Israël.

Puis la prophétie passa dans la descendance d'Ismail. Allah (ﷻ) choisit Muhammad (ﷺ) pour qu'il soit le sceau des Prophètes et des Messagers, et que son message soit la révélation ultime ; et le livre qui lui fut révélé, c'est-à-dire le Qur'an, est le dernier message adressé par Allah à l'humanité.

C'est pour cette raison que son enseignement est complet et a une portée universelle, valable pour les Arabes et les non Arabes et plus généralement, pour tous les êtres humains et même les djinns. Il est approprié à toute époque, en tout lieu, à tout peuple et en toute circonstance. Il n'y a pas de bien qu'il ait négligé d'indiquer, et il n'a omis de mettre en garde les hommes contre aucun mal. Allah n'accepte aucune religion hormis ce qu'a apporté Muhammad (ﷺ).

La mission du Prophète Muhammad (ﷺ) et l'essentiel de sa biographie

Parler de la mission du Prophète Muhammad (ﷺ) et de sa biographie prendrait beaucoup de temps. Les savants ont consacré de nombreux livres à ce sujet.

Notre propos ne nous permet pas de nous étendre sur le sujet. Dans le paragraphe précèdent, nous avons vu que le message de Muhammad était l'ultime message prophétique et que le livre qui lui a été révélé, le Qur'an, était le dernier livre céleste.

Nous évoquerons dans les pages suivantes les grandes lignes de sa vie bénie.

Premièrement : Des faits annonciateurs de la prophétie.

Allah (ﷻ) a en effet annoncé la venue de Son Prophète (ﷺ) par de nombreux signes et événements, parmi lesquels :

1- L'invocation d'Ibrahim (عليه السلام), la bonne annonce de Issa (عليه السلام), le songe de sa mère Amina. Le Prophète (ﷺ) dit de lui-même : « **Je suis l'invocation de Ibrahim et la bonne annonce de Issa. Et lorsque ma mère me conçut, elle vit comme une lumière qui jaillissait d'elle pour éclairer**

Bassora dans le territoire de As-Shâm (Grande Syrie). »[7].

Quant au sens de ce hadith, le Prophète (ﷺ) a dit : Je suis la preuve de l'invocation d'Ibrahim Al Khalîl (ﷺ) ; quand Ibrahim élevait les fondements de la Kaaba à la Mecque en compagnie de son fils Ismail (ﷺ), il disait, comme nous l'a transmis Allah : ﴾ *Ô notre Seigneur, accepte ceci de notre part ! Car c'est Toi l'Audient, l'Omniscient. Notre Seigneur ! Fais de nous Tes soumis, et de notre descendance une communauté soumise à Toi. Et montre-nous nos rites et accepte de nous le repentir. Car c'est Toi certes l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux. Notre Seigneur ! Envoie l'un des leurs comme Messager parmi eux, pour leur réciter Tes versets, leur enseigner le Livre et la Sagesse, et les purifier. Car c'est Toi certes le Puissant, le Sage !* ﴿[8].

Allah agréa l'invocation d'Ibrahim et d'Ismail : Muhammad, le Prophète ultime, appartient à leur descendance.

Concernant « **la bonne annonce de Issa** », le Prophète Issa a en effet fait la bonne annonce de la venue du Prophète Muhammad (ﷺ) comme Allah nous l'a rapporté dans le Qur'an. Il a dit : ﴾ *Et quand Jésus fils de Marie dit : « Ô Enfants d'Israël, je suis vraiment le Messager d'Allah [envoyé] à vous, confirmant ce qui, dans la Thora, est antérieur à moi, et annonciateur d'un Messager à venir après moi, dont le nom sera "Ahmad".* ﴿[9].

Jésus (ﷺ) est le dernier Prophète parmi les fils d'Israël et il n'y a pas de Prophète entre lui et le Muhammad (ﷺ). Jésus a donc annoncé la bonne nouvelle de la venue d'un Prophète après lui nommé Ahmad. Et Ahmad est l'un des noms du Prophète Muhammad (ﷺ).

Quant au songe de sa mère, elle eut une vision véridique. En effet, lorsque sa mère fut en travail puis qu'elle le mit au monde, elle vit de ses yeux cette lumière qui éclaira Bassora dans le territoire de As-Shâm.

---

[7] Rapporté par Ibn Saad dans At-Tabaqâtul Kubrâ.
[8] Sourate Al-Baqara, versets 127-129
[9] Sourate As-Saff, verset 6.

2- Le fait que le Prophète (ﷺ) ait été suscité parmi les Arabes. Cette communauté jouissait d'une prééminence sur les autres communautés de l'époque, aussi était-elle prête pour la reforme spirituelle et civilisatrice générale qu'implique la religion islamique, malgré l'analphabétisme qui y prévalait, l'adoration des idoles et les conséquences que le nomadisme et la division avaient eues sur cette société.

En dépit de ses tares, le peuple arabe se distinguait par l'autonomie de la pensée et l'ampleur de la liberté individuelle dont il jouissait. Par contraste, les autres communautés croupissaient dans l'asservissement religieux et politique : il leur était interdit d'avoir des conceptions autres que celles dictées par le clergé concernant les préceptes de la religion ; par ailleurs, ils n'avaient pas le droit de s'opposer à eux sur une question rationnelle ou portant sur l'ordre du monde. De la même façon, les initiatives politiques et financières étaient prohibées.

Le peuple arabe se distinguait aussi par l'autonomie de sa volonté dans toutes les activités, à une époque où les communautés étaient soumises et asservies par les rois et les nobles qui possédaient des esclaves et de grandes richesses et traitaient leurs esclaves comme des animaux. Ces derniers n'avaient pas d'avis sur la paix, ni sur la guerre ; et leur volonté n'était pas prise en compte dans la gestion du travail et du gain.

Le peuple arabe se distinguait par sa fierté, sa vigueur, sa force physique et morale, en un temps où les peuples étaient composés de dirigeants corrompus par le gaspillage et le luxe et de gouvernés affaiblis pas la misère et l'austérité. Il y avait dans ces sociétés un contraste criant entre une minorité de seigneurs rendus arrogants par l'exercice de la tyrannie et une majorité asservie, humiliée par l'esclavage.

La communauté arabe était soucieuse de faire régner la justice entre les individus et sensible à l'intelligence ; elle était

très attachée à des valeurs telles que l'hospitalité, la défense de l'opprimé, l'assistance, l'honneur, l'ambition, la générosité, la clémence, la protection des réfugiés et l'inviolabilité du voisin alors qu'à cette époque, les communautés étaient accablées par l'égoïsme et l'individualisme et souffraient du fardeau des taxes et des impôts.

La communauté arabe avait atteint le summum de la perfection dans l'éloquence et la rhétorique, ce qui la prédisposait à influencer et être influencée par les arguments rationnels, les procédés oratoires et poétiques, et à s'intéresser à toutes les sciences divines et religieuses, à tous les arts intellectuels, en des temps où l'unité des autres communautés était mise à mal par le fanatisme religieux et le chauvinisme clanique ainsi que par les inimitiés ethniques et raciales.

La grande vertu qui distinguait les Arabes était leur nature particulièrement paisible ; cependant les autres civilisations étaient plus évoluées qu'eux dans le domaine des arts et savoir-faire techniques.

La réforme islamique a pour principe de commencer par la réforme de l'âme, qui repose sur la libération de la raison et de la volonté, et puis l'acquisition des comportements qui permettront la réforme de l'univers.

A travers ces éléments, Allah (ﷻ) préparait la communauté arabe à la grande reforme que Muhammad (ﷺ) allait instituer.

3- La noblesse de la filiation :

La lignée du Prophète (ﷺ) est la plus noble et la plus limpide des lignées. Allah -l'Exalté- dit : ❴*Certes, Allah a élu Adam, Noé, la famille d'Abraham et la famille d'Imran au-dessus de tout le monde.*❵[10]

Ainsi, Allah (ﷻ) a élu ces hommes. Il a fait d'eux des prophètes et des guides pour les premières générations. Et Il a

---

[10] Sourate An-Nissa, versets 33.

choisi Quraich parmi la descendance de Kinana et dans la lignée de Quraich, Il a choisi les Fils de Hâchim et a élu parmi les Fils de Hâchim le maître des fils d'Adam, Muhammad (ﷺ). La famille de Ismail a donc été la meilleure des premières et des dernières générations, tout comme la famille de Isaac avait été la meilleure des générations intermédiaires.

Concernant le choix de la tribu qurayshite par Allah, il se manifeste à travers les grandes vertus qu'Il leur avait données, surtout lorsqu'ils s'installèrent à la Mecque et commencèrent à s'occuper de la Mosquée Sacrée. En effet, ils étaient les plus purs des fils d'Ismail du point de vue de la lignée, les plus nobles, les mieux éduqués, les plus éloquents et avaient tout pour faire l'unanimité.

Concernant le choix des Fils de Hâchim par Allah, il apparaît à travers les vertus et les mœurs qui les distinguaient. Ils étaient en effet les gens les plus conciliants lors des séditions et les plus généreux envers le pauvre et l'orphelin.

Le surnom de Hâchim a été donné à Amr ibn Abdou Manâf parce qu'il est la première personne à avoir distribué le tsarîd - ce mot désigne une nourriture très succulente- à ceux qui étaient frappés par la disette. Et il donnait à manger à satiété à tous les pèlerins chaque année. Sa table était dressée en permanence, dans l'aisance comme dans l'adversité.

Et Hâchim fut surpassé dans ce domaine par son fils Abdul Muttalib, le grand père du Messager (ﷺ). Ce dernier nourrissait les bêtes sauvages et les oiseaux du ciel et fut le premier à se retirer dans la grotte Hirâ pour l'adoration. On rapporte qu'il s'était interdit la boisson enivrante.

En résumé, la famille du Prophète (ﷺ) s'est distinguée par rapport au reste des membres de son clan par des mœurs sublimes, des pratiques louables et des vertus remarquables. Puis, Allah choisit Muhammad (ﷺ) parmi les Fils de Hâchim ; il est donc le meilleur des fils d'Adam et le maître de ces derniers.

4- Le Messager d'Allah (ﷺ) a atteint le summum des bonnes mœurs :

Allah (ﷻ) lui a en effet donné une nature caractérisée par la noblesse du caractère et des mœurs louables. Ainsi, il fut avant la prophétie le plus éminent de sa communauté, voire le plus éminent de l'humanité pour ce qui est de la pureté de son âme, de sa nature saine et de sa bonne moralité.

Orphelin de noble lignée, il a connu une jeunesse caractérisée par la pauvreté et l'ascétisme et s'est marié par amour pour son épouse et par fidélité envers cette dernière.

Il n'a pas eu à assumer une quelconque responsabilité, pas plus que son père, dans les affaires religieuses ou séculières des Quraychites. Il n'a non plus jamais pratiqué leur adoration, n'a jamais participé à leurs divertissements nocturnes, ni à leurs assemblées. On n'a jamais rapporté de lui une parole ou un acte indiquant l'amour ou le désir du pouvoir.

Il était connu pour son attachement à la vérité, sa loyauté et l'éminence de ses mœurs. Pour cette raison, il jouissait du rang le plus élevé parmi les gens de son peuple avant la prophétie, au point qu'on le surnommait « le digne de confiance ».

C'est dans cette situation que se trouvait le Prophète (ﷺ) jusqu'au moment où il atteignit la maturité et réunit dans son corps immaculé et son âme pure toutes les forces nécessaires à sa mission. Il n'a jamais convoité la richesse, ni la renommée, ni le prestige, ni la célébrité jusqu'au moment où lui vint la révélation du Seigneur de l'Univers, comme nous le verrons dans les lignes suivantes.

5- Le Prophète (ﷺ) était illettré, il ne savait ni lire ni écrire :

Cet aspect est l'une des preuves les plus importantes de la véracité de sa prophétie. Cet homme illettré qui n'a jamais lu un livre, écrit une ligne, prononcé une poésie, ni improvisé un discours en prose, cet homme qui a grandi dans cette communauté illettrée surgit soudain porteur d'une prédication

grandiose, d'une législation céleste équitable qui éradique l'anarchie sociale, garantit à ceux qui l'embrassent le bonheur éternel, les affranchit de la servitude mensongère qu'est le culte voué à d'autres que leur Seigneur (ﷻ).

Tout cela fait partie des signes annonciateurs de la prophétie et des preuves de sa véracité.

Deuxièmement : Bref aperçu sur la filiation et la vie du Prophète (ﷺ).

Il est Muhammad, fils de Abdullah, fils de Abdul Muttalib, fils de Hâchim, fils de Abdou Manâf, fils de Qusay, fils de Hakîm, fils de Murra, fils de Kaab, fils de Louay, fils de Ghâlib, fils de Fahr, fils de Mâlik, fils de An-Nadr, fils de Kinâna, fils de Khouzaima, fils de Moudrika fils de Ilyas fils de Moudar, fils de Nazzâr, fils de Maad fils de Adnan ; Adnan fait partie des arabes et les arabes sont les descendants de Ismail fils de Ibrahim (عليهما السلام).

La mère du Prophète (ﷺ) est Amina fille de Wahb fils de Abdou Manâf fils de Zouhra, épouse du frère du grand père du Prophète (ﷺ).

Abdullah, père du Prophète (ﷺ) l'a épousée et a passé trois jours avec elle dans la maison de ses beaux-parents. Elle ne tarda pas à concevoir le Prophète (ﷺ) et n'éprouva pas lors de sa grossesse, de peine ou d'envies, comme c'est le cas des femmes chastes ayant un organisme sain.

Sa mère fit un rêve lorsqu'elle le conçut, que nous avons déjà mentionné un peu auparavant.

Elle le mit au monde pur de tout défaut, ayant une belle forme et un corps parfait. Il naquit au cours de l'année de l'éléphant, ce qui correspond à l'an 572 apr. JC. Son père mourut alors qu'il se trouvait encore dans le ventre de sa mère. Son grand père Abdul Muttalib le prit donc en charge. Sa mère l'allaita pendant trois jours puis son grand père le confia à une femme nommée Halima As-Sa'diya.

Il était en effet de coutume chez les Arabes d'envoyer leurs enfants chez des nourrices vivant dans le désert afin qu'ils acquièrent une bonne constitution.

Halima As-Sa'diya fut témoin de signes miraculeux qui montraient déjà que ce bébé n'était pas un enfant comme les autres. Parmi ces signes, citons quelques exemples : lorsqu'elle vint à la Mecque avec son époux, Halima montait une bourrique chétive et très lente, mais sur leur chemin de retour, tandis qu'elle portait le nourrisson dans son giron, la bourrique devint plus alerte : elle courait à grande vitesse et laissait loin derrière elle toutes les autres bêtes, ce qui étonna tous leurs compagnons de route.

Halima raconte aussi qu'à cause de la disette elle n'avait plus de lait et que son propre bébé pleurait continuellement, vu qu'il n'était pas rassasié. Mais dès qu'elle donna son sein au Messager d'Allah (ﷺ), le lait coula à flots et elle put ainsi l'allaiter et allaiter son fils jusqu'à ce que tous les deux fussent rassasiés.

Halima évoque également le fait que dans sa contrée, la terre était particulièrement infertile. Là encore, dès qu'elle eut l'honneur d'allaiter cet enfant, la terre devint féconde, et son troupeau s'accrut, de sorte que sa situation changea radicalement : elle passa de la misère et de la pauvreté au bien-être et à l'aisance.

Deux ans plus tard, Halima retourna avec l'enfant chez sa mère et son grand père à la Mecque. Mais Halima insista pour que la mère accepte de le laisser avec elle une fois de plus, ayant remarqué l'extraordinaire bénédiction qui accompagnait cet enfant. Amina donna son accord et Halima rentra de nouveau avec l'enfant dans leur contrée qui était désormais prospère.

Deux années passèrent encore. Halima ramena l'enfant chez sa mère, il avait alors quatre ans. Amina s'occupa de lui jusqu'à sa mort, qui survint quand il avait six ans. Son grand père se chargea de lui pendant deux ans puis il mourut à son tour ;

avant sa mort, il le confia à son fils Abû Tâlib, qui était l'oncle du Prophète (ﷺ). Ce dernier lui accorda la même attention qu'il accordait à sa propre famille et ses enfants.

Toutefois, il menait une vie austère en raison de sa pauvreté. Le Prophète (ﷺ) ne s'habitua donc pas aux délices de l'opulence et du luxe. Sans doute cela entre-t-il aussi dans le cadre de l'éducation exemplaire qui convenait à ce noble Prophète, telle que la souhaitait Allah.

Le Prophète (ﷺ) avait pris l'habitude de garder les moutons avec ses frères de lait lorsqu'il était dans le pays des Fils de Saad, chez Halima. Il fit de même en grandissant pour le compte des gens de la Mecque. Il subvenait à ses besoins avec le salaire qu'il percevait pour ce travail et n'alourdissait pas les dépenses de son oncle avec ses propres besoins.

Plus tard, il participa avec son oncle Abû Tâlib à un convoi commercial en direction de As-Shâm. A cette époque, il était âgé de douze ans, deux mois et dix jours. Là-bas, le moine Bahîrâ le vit, et après avoir vu le sceau de la prophétie entre ses épaules, il annonça sa mission prophétique à son oncle Abû Tâlib et le mit en garde contre l'inimitié que les juifs nourriraient contre lui.

Le Prophète (ﷺ) fit un autre voyage, cette fois-ci pour le compte de Khadîdja bintou Khouwelid. Il lui rapporta des bénéfices supérieurs à ceux que les autres négociants lui apportaient d'habitude. En effet, les recettes de ce convoi commercial furent immenses ; mais mieux encore, cette collaboration allait leur apporter le bonheur de la vie présente et de l'au-delà.

Khadîdja était la femme la plus intelligente et la plus parfaite de la tribu qurayshite, au point qu'on la nommait dans la période d'ignorance antéislamique « La Pure » en raison de sa réserve, de sa pudeur et de ses mérites.

Lorsque son esclave Maissara lui parla de la noblesse morale et des mérites éminents qu'il avait remarqués chez le Prophète (ﷺ) lors de son voyage avec lui vers As-Shâm, et de ce

que (Bahîrâ) le moine avait dit à son oncle Abû Tâlib lors de son premier voyage vers As-Shâm, elle se prit d'intérêt pour lui et voulut l'avoir comme époux. Elle s'était déjà mariée auparavant et son premier mari était décédé, la laissant veuve. Ce mariage béni eut donc lieu et à cette époque, le Prophète (ﷺ) était âgé de vingt-cinq et elle avait près de quarante ans.

Du vivant de Khadîdja, le Prophète (ﷺ) n'épousa pas d'autre femme, et n'aima personne comme il l'aimait. Elle mourut dix ans après le début de la prophétie. Le Prophète (ﷺ) évoquait très souvent son souvenir. Il faisait également des aumônes en son nom et donnait des cadeaux à ses amies. C'est avec elle que le Prophète (ﷺ) a eu tous ses enfants en dehors de Ibrahim ; celui-ci est né de sa femme Marie la Copte.

Nous avons donné là un résumé succinct de la vie du Prophète (ﷺ) avant la prophétie et le début de la révélation.

Troisièmement : Le début de la révélation :

Le Prophète (ﷺ) atteignit bientôt l'âge de quarante ans, qui est l'âge de la maturité. Ses forces intellectuelles et corporelles étaient alors à leur comble. La révélation se manifesta à lui d'abord par des rêves prémonitoires. Ainsi, il ne voyait rien en rêve sans que la chose en question ne se produisît aussi clairement et exactement qu'il l'avait vue en rêve.

Après, Allah lui inspira un penchant pour l'isolement ; ainsi, il se retirait dans la grotte Hirâ à la Mecque et adorait Allah pendant plusieurs nuits ; ensuite, il revenait auprès de Khadîdja s'approvisionner en nourriture et en boisson... jusqu'au moment où la vérité vint à lui. Il s'agit de la descente du Qur'an pendant le mois de Ramadan, par le biais de l'Ange Djibrîl qui se présenta à lui et lui fit répéter de la part de son Seigneur la première révélation du Qur'an. Il dit : ﴾ *Lis* ﴿ le Prophète (ﷺ) répondit : « **Je ne sais pas lire** » ; il lui dit : ﴾ *Lis* ﴿ ; il répondit : « **Je ne sais pas lire** » ; il lui dit : ﴾ *Lis* ﴿ ; il

répondit : « **Je ne sais pas lire** » ; après chacune des trois réponses, Djibrîl le serrait contre sa poitrine et le pressait au point de le vider de ses forces.

Lorsque Djibrîl le lâcha pour la troisième fois, il lui récita les premiers versets révélés du Qur'an. Ce sont : ﴿ *Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé, qui a créé l'homme d'une adhérence. Lis ! Ton Seigneur est le Très Noble, qui a enseigné par la plume [le calame], a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas.* ﴾[11] [12]

Avec ces versets magnifiques qui exhortent à la science et expliquent le commencement de la création de l'être humain, la révélation commença à descendre sur le Prophète (ﷺ). Il rentra auprès de Khadîdja le cœur tremblant, et dit avec sang-froid: « **Enveloppez-moi, enveloppez-moi** » c'est-à-dire : enveloppez-moi avec des habits. Ses gens lui obéirent et lorsque la crainte le quitta, il informa Khadîdja de la nouvelle et dit : « **En vérité, j'ai eu peur pour mon sort** ».

Khadîdja -qu'Allah soit satisfait d'elle- lui dit : « Non, j'en jure par Allah, Allah ne t'infligera jamais d'affronts, car tu entretiens les liens de parenté, tu soutiens le faible, tu donnes à celui qui n'a rien, tu héberges l'hôte et tu portes secours aux victimes d'injustice. »[13].

C'est de cette manière que cette femme intelligente prouva que celui qui veille ainsi au bien d'autrui ne sera jamais humilié par Allah. La loi naturelle établie par Allah veut que la récompense soit de même nature que le labeur qu'elle rétribue.

Ensuite, Khadîdja emmena le Prophète (ﷺ) chez son cousin paternel, Waraqa ibn Nawfal. Cet homme avait embrassé le christianisme à l'époque antéislamique et avait d'ailleurs copié l'Évangile en hébreu. A cette époque, il était devenu âgé et aveugle. Khadîdja lui dit : « Ecoute ce que va te dire Muhammad. » Waraqa répondit : « Ô fils de mon frère, de quoi

---

[11] Sourate Al-Alaq, versets 1-5
[12] Rapporté par Al Boukhari et Mouslim.
[13] Rapporté par Al Boukhari et Mouslim.

s'agit-il ? » Le Prophète (ﷺ) lui raconta alors ce qu'il avait vu. « Cet Ange » dit Waraqa « c'est le Confident (*Nâmous*) que Allah envoya autrefois à Moïse. Plût à Allah que je fusse encore jeune ! Ah ! Que je voudrais être encore vivant au moment où tes concitoyens te banniront ! Le Messager (ﷺ) lui dit : « Ils me chasseront donc ? » Il répondit : « Oui ! Jamais un homme n'a apporté ce que tu apportes sans être persécuté ! Si je vis encore ce jour-là, je t'aiderai de toutes mes forces. » [14]. Après cela, Waraqa ne tarda pas à mourir et la révélation fut interrompue.

Cette interruption de la révélation dura trois années. Pendant cette période, la préparation du Prophète (ﷺ) s'intensifia et sa nostalgie se renforça.

Le Prophète (ﷺ) raconte : « Tandis que je marchais, j'entendis une voix qui venait du ciel. Levant alors les yeux, j'aperçus l'Ange qui était venu me trouver à Hirâ. » [15].

Il mentionne que cette vision l'effraya mais que cette frayeur était moins intense que la première fois. Il rentra chez lui et s'enveloppa de vêtements.

Puis Allah lui révéla cette parole : ﴿ *Ô, toi (Muhammad) ! Le revêtu d'un manteau ! Lève-toi et avertis. Et de ton Seigneur, célèbre la grandeur. Et tes vêtements, purifie-les. Et de tout péché, écarte-toi.* ﴾[16] [17].

C'est-à-dire : Ô toi qui t'es couvert de ton manteau, lève-toi et avertis les gens par le biais du Qur'an, transmets-leur le message d'Allah ; purifie tes vêtements et tes œuvres des impuretés du polythéisme, écarte-toi des idoles et désavoue leurs adeptes.

La révélation devint plus régulière et fréquente et le Prophète (ﷺ) se mit à transmettre le message de son Seigneur. En effet, Il lui avait ordonné d'inviter les gens à l'adoration

---

[14] Rapporté par Al Boukhari et Mouslim.
[15] Rapporté par Al Boukhari et Mouslim.
[16] Sourate Al-Moudatsir, versets 1-5
[17] Rapporté par Al Boukhari et Mouslim.

exclusive d'Allah et de les exhorter à embrasser la religion islamique, la seule religion qu'Allah agrée et par laquelle Il a scellé les religions ; le Prophète (ﷺ) appela les hommes à suivre le chemin de son Seigneur par la sagesse et la bonne exhortation, ainsi qu'en discutant avec les gens de la meilleure façon.

Les premiers à répondre favorablement à son appel furent : Khadîdja parmi les femmes, Abû Bakr As-Siddîq parmi les hommes et Ali ibn Abî Tâlib parmi les jeunes gens. Les conversions augmentèrent et l'hostilité des Qurayshites s'accrut de la même façon. Ils le bannirent de la Mecque et persécutèrent ses Compagnons. Il émigra à Médine et la révélation continua à descendre sur lui. Il continua sa prédication et son djihad jusqu'au jour où il put retourner à la Mecque en conquérant victorieux.

Après cela, Allah paracheva la religion et le réjouit par la consolidation de l'Islam et l'émergence d'une communauté musulmane. Puis, Allah recueillit son âme à l'âge de soixante-trois ans ; il avait consacré vingt-trois ans à sa mission de Prophète Messager.

Avec lui, Allah mit fin aux messages célestes et fit de l'obéissance aux préceptes du Prophète (ﷺ) une obligation pour les djinns et les êtres humains. Celui qui obéit au Prophète (ﷺ) connaît le bonheur dans la vie présente et entrera au Paradis dans l'au-delà ; tandis que celui qui lui désobéit mène une vie malheureuse ici-bas et ira en Enfer dans l'au-delà.

Après son décès, ses Compagnons suivirent son modèle, transmirent son message et firent triompher l'Islam dans les différentes contrées ; ils propagèrent l'Islam au point qu'il atteignit toutes les régions du monde.

Sa religion est éternelle et durera jusqu'au jour de la Résurrection.

Que dire donc d'un illettré qui a vécu parmi des illettrés et qui a su mener une telle réforme, une réforme par laquelle il a changé l'histoire de l'humanité toute entière en bouleversant les

conceptions courantes dans le domaine de la législation, dans celui de la politique et plus généralement dans toutes les affaires de la vie présente et de la religion ? Que dire d'une croyance qui en un siècle se répandit, ainsi que sa langue, de la péninsule arabe aux confins de l'Europe et de l'Afrique à l'Ouest, et atteignit les frontières de la Chine à l'Est, au point que des communautés entières se soumirent à elle et l'adoptèrent comme religion ? Et à chaque fois, ces peuples recevaient les bienfaits de la justice, de la clémence et de la science par le biais de cette jeune communauté qui venait à peine de sortir de l'illettrisme, cette communauté que le Qur'an a purifiée et à laquelle il a enseigné que la réforme de l'homme est le prélude à la réforme du cosmos. Est-ce que tout ceci aurait pu se concrétiser sans une révélation provenant de la part du Parfaitement Sage et Connaisseur ? Auraient-ils pu réaliser ces exploits sans l'appui de Dieu Tout-Puissant et Miséricordieux ?

Quatrièmement : Quelques traits de caractère du Prophète (ﷺ).

Le Prophète (ﷺ) était la plus généreuse des créatures du point de vue de la moralité et la plus éminente du point de vue des mérites et des mœurs. Ses qualités le distinguaient déjà des autres hommes pendant la période antéislamique, avant l'ère de la prophétie ; on imagine donc que ses mœurs devinrent encore plus parfaites avec la prophétie.

Son Seigneur -Le Béni et l'Exalté- s'est adressé à lui en ces termes : ﴿ *Et tu es certes, d'une moralité imminente* ﴾[18].

En vérité, son Seigneur l'a éduqué de la plus belle des manières ; son comportement était l'application vivante du noble Qur'an. Il s'éduquait à l'aide du Livre sacré et s'en servait

[18] Sourate Al-Qalam, verset 4

pour éduquer les gens. Parmi ses traits de caractères, rappelons qu'il était l'homme le plus patient, le plus juste, le plus intègre et le plus généreux.

Il cousait la chaussure, reprisait ses vêtements, aidait sa famille dans les travaux de la maison, et partageait la viande avec elle ; il était l'homme le plus pudique de tous et ne dévisageait jamais les gens.

Il répondait à toutes les invitations, acceptait tous les dons, même les plus modestes, et il donnait toujours quelque chose en retour. Il se mettait en colère pour son Seigneur et ne se fâchait jamais pour lui-même. Parfois, il avait tellement faim qu'il attachait une pierre sur son ventre pour apaiser cette sensation. Il mangeait ce qu'on lui présentait et ne dédaignait pas ce qu'il trouvait. Il ne critiquait jamais une nourriture. S'il trouvait des dattes, il en consommait ; s'il trouvait de la grillade, il en mangeait, s'il trouvait du pain de blé ou d'orge, il en mangeait ; s'il trouvait des fruits doux ou du miel, il en faisait son repas. S'il trouvait du lait sans pain, il se contentait de cela. S'il trouvait des pastèques ou des dattes fraîches, il les consommait.

Le Prophète (ﷺ) rendait visite aux malades, participait aux obsèques, marchait seul sans garde parmi ses ennemis.

Il était l'homme le plus humble, le plus calme, le plus dénué d'orgueil, le plus éloquent, mais sans verbiage. Il était l'homme le plus élégant, et rien parmi les choses de la vie présente ne l'effrayait.

Il portait les habits qu'il trouvait ; parfois, c'était une houppelande, et parfois, un manteau en laine, pourvu que l'habit fût licite.

Il utilisait la première monture venue sans en rechercher une particulière. Des fois, c'était un cheval, d'autres fois, c'était une chamelle ; parfois, il empruntait un mulet, et à d'autres occasions un âne, ou bien il allait tout simplement à pied.

Il s'asseyait avec les pauvres, donnait à manger aux besogneux, honorait les gens vertueux dans leurs

comportements, se conciliait les nobles en étant bienveillant à leur égard, entretenait les liens de parenté sans toutefois favoriser les membres de sa famille au détriment de ceux qui étaient meilleurs qu'eux.

Il ne traitait personne durement ; il acceptait les excuses de ceux qui s'excusaient auprès de lui ; il plaisantait mais ne disait que la vérité ; il souriait sans jamais rire aux éclats ; il faisait la course avec ses épouses ; on élevait parfois la voix pour lui parler et malgré cela, il patientait. Il était constamment dans la recherche de l'agrément d'Allah -l'Exalté- ou occupé par ce qu'il devait faire dans son propre intérêt.

Il ne méprisait pas l'indigent pour sa pauvreté et ne redoutait aucun roi pour sa puissance. Il invitait l'un et l'autre à la religion d'Allah sans faire de distinction entre eux. Allah lui a accordé un parcours remarquable et un sens politique parfait alors qu'il était un illettré ne sachant ni lire ni écrire.

Il a grandi dans un pays pauvre désertique, étant lui-même pauvre, orphelin, simple gardien de moutons à l'occasion. Cependant, Allah lui enseigna tous les nobles caractères et toutes les voies louables, le destin des premières et des dernières générations, et tout ce qui apporte le succès et la réussite dans l'au-delà ainsi que la bonheur et la sérénité dans la vie présente.

Personne ne venait à lui pour un problème sans qu'il ne cherche à le résoudre ; il n'était pas brutal, ni rude ; il ne se faisait pas remarquer par son tapage dans les marchés. Il ne répondait pas au mal par le mal, au contraire, il pardonnait et oubliait les fautes.

Parmi ses nobles attitudes, il y a le fait qu'il adressait toujours le salut en premier à celui qu'il rencontrait ; il usait de patience envers celui qui venait à lui dans un but, jusqu'à ce que ce dernier s'en aille.

Il n'a jamais lâché le premier la main de celui qui tenait la sienne.

Lorsqu'il rencontrait l'un de ses Compagnons, le Prophète

(ﷺ) était le premier à lui tendre la main pour le saluer, puis il échangeait avec lui une poignée de main.

La plupart de temps, il s'asseyait en dressant ses deux jambes et en les entourant de ses mains. On ne distinguait pas sa place de celle de ses Compagnons, car il s'asseyait là où il trouvait une place.

On ne l'a jamais aperçu étendant ses pieds entre ses Compagnons, car il n'aimait pas déranger autrui, sauf s'ils se retrouvaient dans un endroit suffisamment spacieux.

Il honorait ceux qui lui rendaient visite et quelquefois, il étalait son habit par terre pour celui avec qui il n'avait aucun lien de parenté et le faisait asseoir dessus.

Il préférait donner le coussin sur lequel il s'adossait à son visiteur plutôt que de le garder, et si ce dernier refusait, il insistait jusqu'à ce qu'il le prenne.

Personne ne l'a jamais côtoyé sans avoir la conviction qu'il était l'homme le plus généreux de tous. Il accordait une bonne part de son attention à celui qui s'asseyait auprès de lui et le faisait profiter des charmes de sa conversation.

Cela n'empêche pas que son assemblée était une assemblée caractérisée par la pudeur, la modestie et la fidélité.

Il appelait ses Compagnons par leurs surnoms, par égard pour eux et dans le but de s'attacher leurs cœurs. Il donnait des surnoms[19] à ceux qui n'en avaient pas. De même, il surnommait les femmes qui avaient des enfants et à celles qui n'avaient pas encore accouché, il leur donnait également des surnoms. Il surnommait aussi les enfants et attirait ainsi leur affection.

Le Messager d'Allah (ﷺ) était l'homme le plus éloigné de la colère, et le plus prompt à être satisfait. Il était l'homme le plus compatissant envers les gens, la meilleure personne envers les

---

[19] NDT: Le terme arabe (كنية) est un surnom particulier qui désigne une personne en faisant allusion à ses enfants : (le père d'untel, ou la mère d'untel).

êtres humains et la personne la plus utile et la plus bienfaisante pour l'humanité.

Il aimait la simplicité et détestait les complications ; il ne s'adressait jamais à personne en utilisant les mots qu'il abhorrait. Celui qui le voyait le respectait spontanément, et celui qui le connaissait l'aimait.

Voila donc quelques traits de caractères et descriptions du Prophète (ﷺ).

Le témoignage du philosophe anglais Thomas Carlyle au sujet de la véracité du message du Prophète (ﷺ).

Toute personne raisonnable et impartiale ne peut qu'avoir foi au message du Prophète (ﷺ) car de nombreux signes témoignent et expriment sa véracité.

Nul doute que le témoignage de l'adversaire a aussi sa place et sa valeur, pour savoir ce qu'il en dit, et confronter les points de vue.

Dans les lignes suivantes, nous rapporterons un témoignage du célèbre philosophe anglais Thomas Carlyle, lauréat du prix Nobel ; dans son livre *Les Héros*, il parle beaucoup du Prophète (ﷺ) en s'adressant à ses coreligionnaires chrétiens. C'est ainsi qu'il a dit : « Il est honteux pour un homme d'aujourd'hui, de prêter l'oreille à ceux qui disent que la religion islamique est une imposture et que Muhammad est imposteur et un faussaire !

Nous devons combattre la propagation de ce genre de propos dérisoires et dégradants. Le message qu'a transmis ce Messager est depuis douze siècles une lampe qui éclaire près de deux cents millions [20] de personnes. Est-ce que l'un de vous peut raisonnablement croire que ce message qui a accompagné dans leur vie et leur mort ces millions d'individus soit une imposture et une duperie ?

---

[20] NDT : Les musulmans sont estimés à plus d'un milliard et demi de nos jours.

Quant à moi, je ne pourrai jamais partager ce point de vue, même si on s'acharne à répandre le mensonge et la supercherie de cette manière auprès des créatures de Dieu et que ces inventions rencontrent leur consentement. Les gens ne sont que des pauvres insensés. Hélas ! Que cette allégation est grave, et que leurs auteurs sont à plaindre ! Ils méritent la compassion et la miséricorde.

Il convient à celui qui veut atteindre un certain degré dans la connaissance du monde de ne croire absolument à aucune des paroles de ces insensés ; elles sont en effet les résultats de notre époque marquée par la mécréance, l'impiété et l'athéisme. C'est une preuve de l'impureté des cœurs, de la corruption des consciences de nos contemporains ; les âmes sont mortes tandis que les corps vivent.

Le monde n'a sans doute jamais connu une opinion plus impie et plus blâmable. Avez-vous jamais vu, chers frères, un menteur capable de créer une religion et de la propager au grand jour ?

J'en jure par Dieu, un menteur ne peut pas construire une maison en brique, s'il ne connaît pas les propriétés de la chaux, du mortier, de la terre, etc. Ce qu'il construira n'aura rien d'une maison. Ce ne sera qu'un monticule formé du mélange de ces matières.

Le message qu'il a transmis est une vérité claire, son discours est une parole vraie. Non, Muhammad n'est pas un imposteur, ni un menteur ; cette vérité repousse toute fausseté et invalide l'argument des mécréants.

En outre, nous ne devons pas oublier cette autre chose, le fait qu'il n'ait jamais reçu des enseignements d'un maître. A cette époque, l'écriture était encore peu répandue dans les pays arabes -par Dieu, que l'illettrisme des arabes est stupéfiant !- et Muhammad n'a jamais puisé son savoir chez un tiers. Il était comme ses pairs parmi les Prophètes et les grands hommes, une de ces grandes figures que je compare à des lampes qui nous guident dans les ténèbres des siècles.

Nous l'avons vu tout au long de sa vie garder des principes stables, se montrer véridique dans sa détermination, généreux, bon, compatissant, pieux, honorable, libre, courageux, très persévérant, dévoué, mais aussi accommodant, souple, toujours de bonne humeur, d'une compagnie louable et d'une grande affabilité ; il lui arrivait même de plaisanter et badiner. Il avait -en général- un visage illuminé par un sourire resplendissant, signe d'un cœur sincère ; il y a en effet parmi les gens, certains dont le sourire est mensonger et reflète le mensonge de leurs œuvres et de leurs paroles. »

Et plus loin il dit : « Il était juste et d'une intention sincère ; il était intelligent et avait un cœur magnanime ; il était sagace et semblait avoir entre ses deux flancs des lampes capables d'illuminer les nuits sombres ; rayonnant de lumière, il était un grand homme par sa nature, il n'a pas été formé par une école, ni éduqué par un enseignant et se passait de tout cela.

Les chrétiens et les athées fanatiques prétendent qu'à travers cette entreprise, Muhammad ne recherchait que la renommée personnelle ainsi que la gloire du prestige et du pouvoir.

Point du tout ! -J'en jure par Dieu-, il y avait dans le cœur de ce fils du désert, cet homme aux yeux vifs et à l'esprit sublime, plein de miséricorde, de bien, de sagesse et d'intelligence, des idées bien éloignées de la convoitise de la vie présente, des intentions différentes de la recherche du pouvoir et de la gloire. Et comment en serait-il autrement, alors que cette grande âme tranquille appartenait à l'un de ceux qui ne peuvent être que sincères et sérieux. Alors que l'on voit les autres accepter des titres mensongers et évoluer suivant des orientations erronées, l'on constate que Muhammad n'a pas accepté de se draper dans le mensonge et les futilités.

Il était unique par la noblesse de son âme et par la connaissance qu'il avait de la réalité des choses et des êtres ; en vérité, le secret de l'existence resplendissait à ses yeux -comme je l'ai dit- avec ses horreurs, ses craintes, ses lucres et

ses éclats. Et sa vision n'était pas voilée par des futilités. Le contexte de ce secret exceptionnel disait : Me voici. Ce genre de sincérité ne peut être délié du sens divin sacré. Quand cet homme parle, toutes les oreilles sont malgré elles attentives et tous les cœurs éveillés ; tout propos en dehors des siens est poussière, et toute parole est ordure. »

Et il dit plus loin : « Ainsi, passons sous silence l'opinion des injustes selon laquelle Muhammad est un imposteur et soyons certains que leur opinion est un avilissement, une ignominie et une sottise. Et surtout ne manquons pas de la désavouer. »

Puis il ajoute : « En vérité, une religion qui a su toucher le cœur de ces Arabes idolâtres et à laquelle ils se sont cramponnés avec tant d'ardeur est digne d'être acceptée comme une vérité.

Cette croyance est l'âme de toutes les religions, c'est une âme qui, sous ses multiples facettes, demeure toujours la même.

En se fondant dans cette âme, l'individu devient un des grands prêtres de ce temple gigantesque qu'est l'Univers, cheminant suivant les normes du Créateur et se conformant à Ses lois, il n'est plus un polémiste qui cherche vainement à leur résister et à les repousser.

En vérité, l'Islam est venu engloutir les religions mensongères et les sectes déviantes et il a eu raison de les faire disparaître, parce que lui seul est vérité. L'avènement de l'Islam est survenu avec le déclin de l'idolâtrie des Arabes et de la doctrine chrétienne. Tout ce qui n'est pas vérité n'est que bois mort. »

Et plus loin il dit : « Les imposteurs prétendent-ils dans leur ignorance qu'il est un magicien rusé ? Non et non ! Ce cœur pétillant et munificent, semblable à un fourneau où les idées bouillonnent et s'embrasent n'est pas celui d'un rusé magicien ; sa vie était une vision de vérité, qui présente l'Univers comme une réalité magnifique et éminente. »

Il dit encore: « Ce genre de paroles et d'actes nous font voir

en Muhammad le frère compatissant de l'humanité, notre frère à nous tous, clément et bienveillant, le fils de notre première mère et de notre premier père.

En vérité, j'aime Muhammad à cause de la candeur de sa nature qui désavoue l'orgueil et la feinte. Le fils du désert était un homme dont l'esprit était affranchi de toute entrave, il ne parlait que de ce qu'il portait en lui et ne prétendait pas posséder ce qu'il n'avait pas. Il n'était pas orgueilleux, mais ne s'abaissait, ni ne s'humiliait. Il adressait sa parole libre et lucide à César et aux rois étrangers, en leur indiquant les obligations qui leur incombent pour la vie présente et pour l'au-delà. Il connaissait sa valeur et les guerres violentes qui l'ont opposé aux tribus arabes n'ont pas été exemptes des démonstrations de force ; toutefois, elles étaient aussi l'occasion de faire preuve de la miséricorde, de la générosité et du pardon. Muhammad ne s'excusait pas de sa sévérité dans le premier cas, ni ne s'enorgueillissait de sa mansuétude dans le second ».

Il dit plus loin : « Muhammad n'a jamais été un destructeur, de même, il n'a jamais prononcé une parole entachée de futilité. Chez lui, il était question de la perte et du succès, de l'anéantissement et de l'éternité, et il attachait à ces sujets une sincérité extrême et une persévérance vigoureuse.

Quant à jouer avec les mots, les questions de logique et le badinage avec les réalités, cela n'a jamais été son affaire. C'est selon moi le crime le plus atroce que de se prêter à cela, car ce n'est rien d'autre que la sieste du cœur, la somnolence des yeux et le gaspillage de la vie de l'homme qui s'épuise dans des apparences trompeuses.

Dans l'Islam, il existe une qualité que je considère comme l'une des qualités les plus nobles et les plus éminentes : il s'agit de l'égalité entre les gens. Ceci prouve que c'est la vision la plus véridique et la plus correcte. En effet, l'âme du croyant est liée à toutes les contrées de la terre, et les gens sont égaux dans l'Islam ».

Il dit ailleurs : « Sa lumière s'est répandue partout, sa lueur a

atteint toutes les contrées, ses rayons ont soumis le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest. Un siècle seulement après sa venue, l'empire arabe s'étendait de l'Inde à l'Andalousie. L'Etat Islamique illumina plusieurs siècles de l'éclat de sa vertu et de sa magnanimité, de sa générosité, et de sa force, ainsi que du resplendissement de la vérité et de la voie droite qu'il apportait ainsi à la moitié du monde ».

Maintenant que nous avons donné cette brève esquisse de la biographie du Prophète (ﷺ), de sa prédication et de ses mœurs, il est temps, dans les pages suivantes, de présenter la religion islamique telle que l'a enseignée Muhammad (ﷺ).

Quelques particularités de la religion islamique

L'Islam est la religion qui correspond à la nature originelle de l'homme, la religion de la paix et de la sécurité ; l'humanité ne trouvera la quiétude et le bonheur que lorsqu'elle s'attachera à l'Islam et mettra en pratique ses préceptes dans les divers domaines de l'existence.

La grandeur de la religion islamique se manifeste par les particularités qui la distinguent des autres systèmes et religions.

Citons quelques-unes des qualités qui attestent le caractère extraordinaire de l'Islam et montrent à quel point l'humanité a besoin de ce secours divin :

1- **C'est une religion révélée par Allah :** et Allah (ﷻ) sait mieux ce qui convient à Ses serviteurs. Il dit : ❨ *Ne connaît-Il pas ce qu'Il a créé alors que c'est Lui le Compatissant, le Parfaitement Connaisseur* ❩[21].

2- **Elle expose en détail l'origine de la création de l'homme**, la fin qui l'attend ainsi que le but pour lequel il a été créé. Allah -l'Exalté- dit : ❨ *Ô hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ce couple a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes.* ❩[22] Et Il dit également : ❨ *C'est d'elle (la terre) que Nous vous avons créés, et en elle Nous vous retournerons, et d'elle*

---

[21] Sourate Al Mulk, verset 14

[22] Sourate An-Nissâ, verset 1

Nous vous ferons sortir une fois encore. ﴾[23]. Il dit aussi : ﴿ *Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent.* ﴾[24].

3- **C'est la religion de la nature originelle** ; ainsi, elle n'est pas en opposition avec cette nature. Allah -l'Exalté- dit : ﴿ *...telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes.* ﴾[25].

4- **L'islam s'appuie sur la raison et enjoint aux croyants la méditation :** il condamne l'ignorance, le fanatisme aveugle et la négligence de la méditation saine. Allah -l'Exalté- dit : ﴿ *Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ? Seuls les doués d'intelligence se rappellent* ﴾[26]. Il dit également : ﴿ *En vérité, dans la création des cieux et de la terre, et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a certes des signes pour les doués d'intelligence, qui, debout, assis, couchés sur leurs côtés, invoquent Allah et méditent sur la création des cieux et de la terre (disant) : " Notre Seigneur ! Tu n'as pas créé cela en vain. Gloire à Toi ! Garde-nous du châtiment du Feu".* ﴾ [27].

5- **L'Islam est une croyance et une législation :** Elle est parfaite dans ses dogmes et ses législations. Ce n'est pas uniquement une religion spirituelle, au contraire, elle aborde de façon parfaite tous les sujets et englobe les croyances justes, les actions sages, les bonnes mœurs et le comportement discipliné. C'est la religion de l'individu et du groupe, la religion de l'au-delà et de la vie présente.

6- **Elle s'intéresse aux émotions et aux sentiments humains** et les oriente dans la bonne direction, celle du bien et de la réussite.

7- **C'est la religion de la justice :** que ce soit vis-à-vis de l'ennemi ou de l'ami ; du proche ou du moins proche. Allah -l'Exalté- dit :

---

[23] Sourate Ta Ha, verset 55
[24] Sourate Ad-Dzâriyat, verset 56
[25] Sourate Ar-Rum verset 30
[26] Sourate Az-Zumar verset 9
[27] Sourate Al-Imran, versets 190, 191

❨ *Certes, Allah commande l'équité* ❩ [28] Il dit également : ❨ *Et quand vous parlez, soyez équitables, même s'il s'agit d'un proche parent* ❩ [29] Il dit également : ❨ *Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Pratiquez l'équité : cela est plus proche de la piété* ❩ [30].

8- **L'Islam est la religion de la fraternité sincère :** en effet, les musulmans sont des frères en religion et ne sont séparés ni par les pays, ni par la race ou la couleur. Il n'y a donc pas d'esprit de caste dans l'Islam, ni de ségrégation, ni d'esprit de clan par rapport à une race, une couleur ou une ethnie. Le critérium de la préférence dans l'Islam repose exclusivement sur la piété.

9- **L'Islam est la religion de la science :** la recherche de la science est une obligation qui incombe à tout musulman et à toute musulmane. La science élève celui qui la détient aux degrés les plus hauts. Allah -l'Exalté- dit : ❨ *Allah élèvera en degrés ceux d'entre vous qui auront cru et ceux qui auront reçu le savoir* ❩ [31].

10- **Allah a garanti le bonheur, la puissance et le secours à tout individu ou groupe qui embrasse l'Islam et le met en pratique :** Allah -l'Exalté- dit : ❨ *Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnera force et suprématie à leur religion qu'il a agréée pour eux. Il leur changera leur ancienne peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien...* ❩ [32] Et Il dit également : ❨ *Quiconque, mâle ou femelle, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie. Et Nous les récompenserons, certes, en fonction des meilleures de leurs*

---

[28] Sourate An-Nahl, verset 90
[29] Sourate Al An'am, verset 152
[30] Sourate Al Mâïda, verset 8
[31] Sourate Al Mujadalah, verset 11
[32] Sourate An-Nour, verset 55

actions. ❩ [33].

11- **Dans l'Islam, il y a la solution à tous les problèmes,** parce que sa législation et ses principes renferment des préceptes qui sont constamment en phase avec les faits réels.

12- **La charia islamique est la meilleure législation pour administrer les nations,** la meilleure référence lorsque les situations sont confuses, ou quand il y a des litiges sur les droits des individus.

13- **L'Islam est une religion qui convient à toute les époques et tous les lieux, à tout peuple et toute situation. C'est la condition indispensable à la réforme de l'univers :** c'est pour cette raison que tout au long de l'histoire, au fil de l'évolution des civilisations, de nouvelles preuves de la véracité de l'Islam et de l'éminence de son rang apparaissent.

14- **L'Islam est la religion de la cordialité, de l'unité, de la concorde et de la compassion :** le Prophète (ﷺ) a dit : « **Les croyants, dans leur affection et leur compassion réciproques sont comme le corps qui, lorsqu'un de ses membres souffre, voit tous les autres souffrir de la fièvre et de l'insomnie.** » [34]. Il a également dit : « **Le Tout Miséricordieux fait miséricorde aux miséricordieux ; soyez miséricordieux envers ceux qui sont sur terre et Celui qui est au Ciel vous fera miséricorde.** » [35].

15- **L'Islam est la religion de la résolution, de l'effort et du travail :** le Prophète (ﷺ) a dit : « **Le croyant fort est meilleur et plus aimé auprès d'Allah que le croyant faible. Et il y a du bien en chacun d'eux. Attache-toi à ce qui t'est utile, demande le secours d'Allah et ne faiblis jamais. S'il t'arrive quelque chose, ne dis pas "si j'avais fait comme ceci, cela aurait été comme ceci et comme cela". Dis plutôt : "Allah a décrété et Il a fait ce qu'Il veut"** »[36].

---

[33] Sourate An-Nahl, verset 97

[34] Rapporté par Al Boukhari et Mouslim

[35] Rapporté par Ahmad, Abû Dâwud et At-Tirmidzi

[36] Rapporté par Mouslim.

16- **L'Islam est exempt de toute contradiction :** Allah -l'Exalté- dit : ❬ *S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes maintes contradictions !* ❭[37].

17- **L'Islam protège ceux qui l'embrassent de l'anarchie, de l'égarement et du pataugeage :** Il leur garantit la quiétude et le confort moral.

18- **L'Islam est clair et simple :** Il est facile à comprendre par tout un chacun.

19- **L'Islam est une religion ouverte :** Il ne ferme jamais sa porte à celui qui désire l'embrasser.

20- **L'Islam promeut la raison, les sciences, les esprits et les mœurs :** Ceux de ses adeptes qui le pratiquent comme il se doit sont les plus raisonnables et les plus intelligents des hommes.

21- **L'Islam exhorte aux bonnes mœurs et aux bonnes œuvres :** Allah -l'Exalté- dit : ❬ *Accepte ce qu'on t'offre de raisonnable, commande ce qui est convenable et éloigne-toi des ignorants* ❭ [38]. Et Il dit également : ❬ *Repousse (le mal) par ce qui est meilleur; et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux.* ❭ [39].

22- **L'Islam préserve la raison :** C'est pourquoi il a interdit la boisson enivrante, la drogue et tout ce qui entraîne la corruption de la raison.

23- **L'Islam préserve les biens et les propriétés :** Pour cette raison il exhorte les gens à faire preuve de bonne foi, fait l'éloge de ceux qui se distinguent par cette qualité et leur a promis une vie heureuse et l'entrée au Paradis. Il interdit le vol et menace ceux qui en sont coupables de sanctions ; il a prescrit la peine du vol qui est l'amputation de la main du voleur, afin que personne ne se risque à voler autrui. S'il ne tremble pas devant la crainte des sanctions de l'au-delà, il tremblera par crainte du supplice immédiat. Aussi ceux qui vivent dans les pays qui

---

[37] Sourate An-Nissâ, verset 82
[38] Sourate Al A'raf, verset 199
[39] Sourate Fussilat, verset 34

appliquent les peines de la législation islamique vivent rassurés et sans crainte pour la sécurité de leurs biens. De plus, l'amputation de la main est très rare en raison de la rareté des vols.

Par ailleurs l'amputation de la main du voleur renferme une sagesse : elle dissuade le voleur de voler à nouveau, et décourage ses semblables de s'y essayer. C'est ainsi que les biens sont préservés dans l'Islam.

24- **L'Islam préserve la vie humaine :** c'est pourquoi il a interdit de tuer autrui injustement et a prévu comme sanction pour celui qui tue un homme sans que ce soit à bon droit, qu'il sera tué lui aussi. Ceci explique que les meurtres soient extrêmement rares dans les pays musulmans qui appliquent la législation d'Allah. Quand un individu sait que s'il tue une personne, il sera tué à son tour, il s'abstient de commettre un meurtre, et les gens sont épargnés de ce mal.

25- **L'Islam préserve la santé :** On trouve beaucoup d'allusions à ce sujet important aussi bien dans le Qur'an que dans la Sunna. Allah -l'Exalté- dit : ❮ *Et mangez et buvez ; et ne commettez pas d'excès, car Il [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès* ❯ [40].

Les savants ont dit : Ce verset résume l'essence de la médecine, car la pondération au niveau de la nourriture et de la boisson compte parmi les plus importants moyens de protection de la santé.

Parmi les dispositions relatives à la protection de la santé, il y a aussi le fait que l'Islam ait interdit la boisson enivrante : il est évident que ce genre de boisson cause de nombreux préjudices à la santé. En effet, elle affaiblit le cœur, attaque les reins et le foie et est à l'origine de bien d'autres préjudices.

L'Islam a interdit l'adultère et l'homosexualité et l'on sait les nombreux préjudices que ces pratiques renferment, au nombre de ceux-ci, il y a toutes les maladies vénériennes qui sont si

[40] Sourate Al A'raf, verset 31

répandues de nos jours, notamment la syphilis, la blennorragie, l'herpès, le sida etc.

Citons aussi l'interdiction de la viande de porc dont on sait aujourd'hui qu'elle transmet plusieurs maladies à l'organisme, avec des parasites comme le ver solitaire, dont les effets sur l'homme sont rudes, et se révèlent parfois mortels.

On pourrait aussi évoquer les bienfaits des ablutions qui consistent notamment à prévenir les maux touchant les dents et le nez. Les ablutions sont également très efficaces pour la prévention de la tuberculose. Certains médecins ont constaté en effet que la principale voie empruntée par cette maladie mortelle est le nez, or un nez qu'on nettoie quinze fois par jour a peu de risques de conserver les germes de cette maladie désastreuse. C'est pour cela que cette maladie est peu fréquente chez les musulmans, contrairement aux occidentaux.

La raison en est que les musulmans font les ablutions pour la prière cinq fois par jour, et au cours de chaque ablution, le musulman nettoie son nez une, deux ou trois fois.

26- **L'Islam est en accord avec les réalités scientifiques :** Ainsi, il n'est pas possible qu'il y ait une divergence entre les données scientifiques exactes et les textes islamiques.

Si dans les faits, il semble y avoir une contradiction, c'est qu'il s'agit d'une simple hypothèse non fondée ; ou bien que le texte religieux ne s'oppose pas de manière tranchée à cette réalité scientifique. Les textes islamiques et les réalités scientifiques sont des vérités incontestables, et il n'est pas possible que deux vérités incontestables s'opposent.

Cette règle a été énoncée par plusieurs savants musulmans, et aussi par plusieurs auteurs occidentaux, parmi lesquels le célèbre docteur français Maurice Bucaille dans son ouvrage : *La Bible, le Coran et la science.* Dans ce livre, il démontre que l'Ancien Testament a été falsifié, ce qui explique que les Evangiles falsifiés existants de nos jours s'opposent aux réalités scientifiques, et il montre au contraire que le Noble Qur'an a devancé la science moderne sur de nombreux sujets.

L'auteur a ainsi établi que le Qur'an et les réalités scientifiques ne s'opposent jamais, et qu'au contraire, ils sont en parfait accord.

En vérité, les preuves scientifiques qui attestent la véracité de la révélation islamique, même dans le cas des questions se situant à l'échelle du microscopique, ou bien pour celles qui ont été controversées des siècles durant, sont innombrables.

Considérons par exemple cette parole du Prophète (ﷺ) : « **Lorsqu'un chien se désaltère dans le récipient de l'un de vous, qu'il le lave sept fois dont la première avec de la poussière.** »[41].

La médecine, avec ses expériences et outils sophistiqués a confirmé qu'il y a dans la bave du chien des microbes et des germes de maladies mortelles que l'eau seule ne peut pas éliminer. Les recherches scientifiques contemporaines ont aussi montré que l'on obtenait de meilleurs résultats avec la poussière qu'avec tout autre procédé lorsqu'on voulait purifier un récipient de ces germes.

Il a été aussi prouvé que si un chien se désaltère dans un récipient utilisé par l'homme, cela peut causer chez ce dernier de graves maladies. En effet, le chien est très souvent porteur de diverses sortes de vers parmi lesquels le ténia qui a des anneaux minuscules. Lorsqu'il s'abreuve dans un récipient, ou que l'homme touche le corps du chien de sa main ou avec son habit, les œufs de ces vers se transmettent à lui, et parviennent à son estomac à travers sa nourriture ou sa boisson. Ils transpercent leurs parois et parviennent aux vaisseaux sanguins et aux principaux organes. Ils touchent le foie, le cerveau et il s'ensuit de violents maux de tête, des vomissements répétés, une perte de la sensibilité, des convulsions, voire une paralysie de certains membres. Ils peuvent aussi atteindre le cœur, et le détruire, et alors la personne meurt sur-le-champ.

---

[41] Rapporté par Mouslim.

Les sciences naturelles confirment également la véracité de l'Islam.

Un exemple : Le processus de fécondation des végétaux qui n'a été découvert que récemment est clairement mentionné dans le Qur'an qui fut révélé au Prophète illettré il y a quatorze siècles dans ces paroles d'Allah : ﴾ *Et Nous envoyons les vents fécondants* ﴿[42] ; ﴾ *et y avons fait pousser toutes sortes de magnifiques couples de [végétaux]* ﴿[43] ; ﴾ *Et de toute chose Nous avons créé [deux éléments] de couple* ﴿[44] ; ﴾ *Louange à Celui qui a créé tous les couples* ﴿[45].

Voila donc la parole du Seigneur de l'Univers dans le Qur'an, bien avant que les sciences naturelles ne nous expliquent que chez toutes les plantes, il y a des mâles et des femelles.

Certains Européens ont embrassé l'Islam après avoir vu que la description que le Qur'an faisait de la mer était parfaite et complète alors que le Prophète (ﷺ) n'avait jamais navigué en mer durant sa vie. On peut illustrer cette description par cette parole d'Allah -l'Exalté- : ﴾ *[Les actions des mécréants] sont encore semblables à des ténèbres sur une mer profonde : des vagues la recouvrent, [vagues] au dessus desquelles s'élèvent [d'autres] vagues, sur lesquelles il y a [d'épais] nuages. Ténèbres [entassées] les unes au-dessus des autres. Quand quelqu'un étend la main, il ne la distingue presque pas.* ﴿[46].

27- **L'Islam garantit les libertés et leur assigne un cadre :** La liberté de pensée est garantie dans l'Islam. Allah a octroyé à l'homme l'ouie, la vue et la raison pour qu'il médite, raisonne et parvienne à la vérité. On lui a ordonné de méditer vivement et

---

[42] Sourate Al-Hijr, verset 22
[43] Sourate Qaf, verset 7
[44] Sourate Ad-Dzâriyat, verset 49
[45] Sourate Ya-Sin, verset 36
[46] Sourate An-Nour, verset 40

de manière saine. Il est responsable de la négligence et de l'abandon de ses sens, tout comme il est responsable de leur utilisation dans ce qui lui est préjudiciable.

L'Islam donne à l'homme la liberté de vendre, d'acheter, de faire du commerce, de se déplacer, etc. tant qu'il ne transgresse pas les limites fixées par Allah, notamment en procédant à la fraude, l'escroquerie ou la corruption.

L'homme est libre dans l'Islam de jouir des bonnes choses de la vie présente, en fait de nourriture, boisson, parfums ou habits, pourvu que ce ne soit pas dans le domaine de l'interdit qui porte préjudice soit à lui-même, soit à autrui.

Cependant, l'Islam assigne un cadre aux libertés ; elles ne sont pas absolues sinon, elles ouvriraient la voie à la transgression et à l'empiètement sur les libertés des autres. Si par exemple, le désir est libre de s'exprimer, l'homme courra derrière les appétits qui provoquent sa ruine. Son énergie est en effet limitée : si elle se déchaîne dans les amusements, les futilités et la débauche, il n'en restera plus pour œuvrer dans le sentier du bien. Ne fait donc pas partie de la liberté, l'attitude qui consiste à se laisser aller dans ses appétits et ses jouissances sans se soucier du licite ou de l'illicite, et sans réfléchir aux conséquences.

Une telle liberté aura des conséquences fâcheuses immédiates et d'autres encore, plus lointaines ; ses richesses s'épuiseront, ses forces s'anéantiront, sa santé s'effondrera et par conséquent, il tombera dans un état misérable.

Supposez qu'une personne laisse libre cours à ses appétits, trouvera-t-elle la quiétude et le calme ?

La réponse est négative. Si vous en voulez une preuve, observez notre monde contemporain avec sa civilisation matérialiste : lorsqu'il a lâché la bride à la futilité et au libertinage et que cette liberté a fait l'objet d'abus, les catastrophes matérielles et spirituelles se sont multipliées. La violence s'est propagée, ainsi que le gangstérisme, le vol, le suicide, l'angoisse et les perversions sexuelles.

La liberté ne consiste pas à suivre les convoitises illimitées sans se soucier de leurs effets sur les autres. Peut-on considérer comme faisant partie de la liberté ce que les plus forts font subir aux plus faibles, pillage, mépris de leurs droits, confiscation de leurs opinions comme c'est le cas avec les grandes puissances du monde contemporain ?
La réponse est non. La liberté véritable est donc celle qu'a apportée l'Islam. C'est la liberté disciplinée qui régularise les comportements de l'homme et dans laquelle l'individu est un esclave de son Seigneur et Créateur. C'est là le secret de la grande liberté : lorsque l'homme s'attache à son Seigneur par crainte et espoir, amour, espérance et soumission, il s'affranchit de toutes les créatures. Il ne craint plus désormais que son Seigneur, n'a d'espérance qu'en Lui. C'est là même son succès et sa grandeur.

En bref, l'Islam est la religion de la perfection et de la gloire ; la religion du droit chemin et de l'excellence. Si nous observons chez certains de ses adeptes une faiblesse dans la détermination ou un éloignement de la voie droite, ce sont eux qui en sont responsables, et non la religion. La religion est innocente de tout cela et la responsabilité incombe à celui qui ignore l'Islam, ou lui tourne le dos.

Quelques vertus de la religion islamique

Dans le chapitre précédent, nous avons évoqué certaines particularités de la religion islamique et nous allons à présent encore approfondir cette recherche. Dans les lignes suivantes, l'on découvrira d'autres vertus de la religion islamique et il apparaîtra clairement que c'est la religion du bonheur et du succès, et qu'elle ne néglige rien dans les devoirs de l'homme envers lui-même, ou envers sa famille, ses voisins, les adeptes de sa religion, et l'humanité en général : pour chaque cas elle lui enseigne des règles de conduite précises et des bons comportements qui lui facilitent la vie et lui apportent le contentement.

Il ne faut donc pas se laisser troubler par le mauvais comportement de nombreux musulmans car cela provient de leurs passions et non de leur religion.

Les vertus de la religion islamique apparaissent clairement lorsqu'on examine les prescriptions et les interdits de l'Islam. En voici une présentation :

Premièrement : Les prescriptions de l'Islam

L'Islam édicte des règles importantes et utiles pour gérer la vie en société et améliorer les conditions de vie ; l'Islam dans ce domaine est une mer aux richesses insondables. Il contient la réponse à tous les besoins.

L'Islam, pour nous exhorter à ses bonnes pratiques, utilise les termes les plus éloquents et les plus clairs. Il menace de châtiment ceux qui sortent de cette voie, et promet à celui qui s'y soumet une récompense abondante. Voici une liste des grandes prescriptions de l'Islam :

1- L'Islam nous ordonne de suivre ce qui permet d'élever notre âme et de ne pas ressembler aux espèces animales qui nous sont inférieures, de sorte à ne pas être esclave de nos appétits et de nos biens. Il nous fait accéder à un rang spirituel suffisamment élevé pour que nous ne soyons pas tentés de vénérer un autre que notre Seigneur ou de nous soumettre à un jugement autre que le sien.
2- L'Islam nous ordonne de nous rendre utiles par notre activité et nous interdit d'imiter autrui ou de constituer une charge pour autrui.
3- L'Islam nous ordonne de mettre notre raison à profit ainsi que nos membres pour accomplir ce pourquoi nous avons été créés, c'est-à-dire les œuvres utiles pour notre religion et pour la vie présente.
4- L'Islam nous ordonne de pratiquer le monothéisme pur et la croyance authentique, la seule qui soit acceptée par la raison et puisse apaiser les cœurs. La croyance que l'Islam nous enjoint d'embrasser rehausse notre dignité, elle suscite la fierté en nos cœurs et nous fait goûter à la douceur de la foi.
5- L'Islam nous commande de ne pas dévoiler les secrets des musulmans, et d'éviter les endroits qui pourraient faire naître des suspicions à notre égard.
6- L'Islam nous commande de nous efforcer de résoudre les

problèmes des musulmans et à dissiper leurs afflictions.

7- L'Islam nous exhorte à adresser les premiers le salut à tout musulman, et à venir au secours de notre frère musulman en son absence.

8- L'Islam nous commande de rendre visite aux malades, de prendre part aux cérémonies funèbres, de visiter les cimetières et de prier pour nos frères musulmans.

9- L'Islam nous commande de traiter les gens avec équité, et d'aimer pour eux ce que nous aimons pour nous-mêmes.

10- L'Islam nous commande de faire des efforts dans la recherche de la subsistance, d'avoir le sens de l'honneur et d'éviter tout ce qui peut nous apporter l'humiliation et le déshonneur.

11-L'Islam nous ordonne d'être cléments envers les créatures, de faire preuve de bienveillance envers eux, de nous efforcer de leur être utiles, d'attirer le bien vers eux, et de repousser le mal dirigé contre eux.

12- L'Islam nous commande la bonté envers les parents, le respect des liens de parenté, la bienfaisance envers le voisin et la bienveillance envers les animaux.

13- L'Islam nous ordonne la loyauté envers nos compagnons et nous exhorte à bien nous comporter avec nos conjoints et nos enfants.

14-L'Islam nous commande la pudeur, la patience, la générosité, le courage et la défense de la vérité.

15- Il nous commande aussi la grandeur d'âme, la dignité, le discernement et la sagesse en toute chose.

16- Il nous ordonne la fidélité, le respect de l'engagement, la bonne présomption, la retenue et l'empressement à faire le bien.

17- L'Islam nous ordonne de remercier Allah, de L'aimer, de Le craindre, d'avoir espoir en Lui, de faire preuve de politesse envers Lui, et de placer notre confiance en Lui.

L'Islam nous encourage à cultiver bien d'autres valeurs encore, qui sont toutes bonnes et éminentes.

Deuxièmement : Les interdits de l'Islam.

Parmi les plus grandes vertus de l'Islam, il y a les interdits qu'il a instaurés, qui mettent le musulman en garde contre les péchés et l'avertissent des conséquences fâcheuses qui résultent des mauvaises œuvres. Voici une liste non exhaustive des choses que l'Islam a interdites :

1- Il interdit la mécréance, la perversité, la désobéissance et le fait de suivre aveuglément ses passions.
2- Il interdit également l'arrogance, la haine, l'orgueil, l'envie et le fait de se réjouir du malheur d'autrui.
3- Il a aussi interdit la mauvaise présomption, le pessimisme, le désespoir, la cupidité, l'avarice, le gaspillage et la prodigalité.
4- Il interdit la paresse, la langueur, la lâcheté, la faiblesse, le désœuvrement, la précipitation, l'impolitesse, le manque de pudeur, l'amertume, l'abattement, la colère, le libertinage et le mécontentement pour ce qui s'est passé.
5- Il interdit l'entêtement et la rudesse du cœur qui empêche l'individu de venir au secours de l'opprimé et de l'angoissé.
6- Il interdit la médisance -qui consiste à parler d'un frère musulman en évoquant ce qu'il déteste-, et la calomnie -qui consiste à colporter des propos et rumeurs dans un but malsain-.
7- Il interdit l'excès de bavardage, la divulgation des secrets et la raillerie.
8- Il interdit l'insulte, le recours à la malédiction, l'emploi d'expressions grossières et le fait de donner des sobriquets injurieux.
9- Il interdit l'excès de dispute, la dissension et la plaisanterie obscène qui entraîne le mal et l'insolence.
10- Il nous a interdit de parler de ce qui ne nous regarde pas.

11- Il nous a interdit de dissimuler le témoignage, de porter de faux témoignages, de diffamer les femmes vertueuses, d'injurier les morts et de dissimuler la science.
12- Il a interdit l'impudence, l'obscénité, le fait de rappeler nos bienfaits au bénéficiaire de ces actes et le fait de ne pas remercier celui qui nous fait du bien.
13- Il a interdit le fait de porter atteinte à l'honneur de quelqu'un, le fait qu'un individu se réclame d'un père ou d'un ancêtre qui n'est pas le sien, l'abandon du conseil et l'abandon de la recommandation du bien et de l'interdiction du mal.
14- Il interdit la trahison, le complot, le fait de manquer à sa parole et les séditions qui plongent les gens dans la confusion.
15- Il interdit l'ingratitude envers les parents, la rupture des liens de sang, la négligence des enfants et la méchanceté à l'égard du voisin.
16- Il interdit l'espionnage et la délation, ainsi que l'indiscrétion.
17- Il a interdit aux hommes de ressembler aux femmes et vice-versa, ainsi que de divulguer les secrets de la vie conjugale.
18- Il a interdit la consommation de boisson enivrante, la drogue et les jeux de hasard qui mettent les biens en danger.
19- Il a interdit le fait de vendre sa marchandise en usant de faux serments, la fraude (au sujet des poids et mesures) et l'achat de biens illicites
20- Il a interdit le vol, la spoliation, le fait de demander la main d'une femme qui est déjà fiancée à un autre frère musulman, ou de vouloir acquérir ce qu'on est déjà en train d'acheter.
21- Il a interdit la trahison entre associés, l'utilisation du prêt sans l'autorisation de son propriétaire, le retard dans le règlement de la paie de l'ouvrier ou le fait de l'en

priver après la fin de sa tâche.

22- Il a interdit de manger avec excès.

23- Il a interdit le fait de rompre les relations les uns avec les autres, de se haïr les uns les autres, de se disputer les uns avec les autres ; ainsi il interdit au musulman de rompre avec son frère pendant plus de trois jours.

24- Il a interdit de frapper une personne sans raison légale et de terroriser les gens en utilisant des armes.

25- Il a interdit la fornication, l'homosexualité et l'assassinat des âmes qu'Allah a rendues sacrées.

26- Il interdit au juge d'accepter les pots-de-vin ou de céder à toute autre tentative de corruption.

27- Il interdit à celui qui a raison ou a tort dans une affaire d'offrir le pot-de-vin, à l'exception de celui qui a raison et est contraint de l'offrir pour obtenir justice.

28- Il nous interdit d'abandonner l'opprimé alors qu'on est capable de lui porter secours.

29- Il nous a interdit d'espionner l'intérieur de la maison d'autrui sans sa permission, même à travers une brèche, et d'écouter aux portes.

30- Il a interdit tout ce qui porte atteinte au système social, à la vie, à la raison ou à l'honneur.

Voila un aperçu des ordres et des interdits de l'Islam ; le traitement détaillé de ces interdits remplirait des volumes.

Les piliers de l'Islam

Les piliers de l'Islam sont les fondements sur lesquels cette religion est bâtie. Ils sont au nombre de cinq :

1- **L'attestation qu'il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah.**

2- **L'accomplissement de la prière.**

3- **L'acquittement de la zakat.**

4- **Le jeûne du mois de Ramadan.**

5- **Le pèlerinage à la Maison Sacrée d'Allah.**

Commentaire des piliers de l'Islam :

1- L'attestation qu'il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah :

Cette attestation signifie la ferme conviction exprimée par la langue qu'Allah est le seul être digne d'être adoré et n'a pas d'associé, et que Muhammad (ﷺ) est le Messager qui transmet ce qu'il reçoit d'Allah.

On a fait de cette double attestation un seul pilier bien qu'on y atteste plus d'une chose, et cela parce que cette double attestation est la base de la validité des œuvres. Ainsi, ni l'Islam, ni l'œuvre ne peuvent être agréés s'ils ne sont voués

exclusivement et sincèrement à Allah et ne sont en conformité avec les enseignements du Messager (ﷺ).

Cela signifie donc que c'est Allah seul qui doit être adoré ; et qu'Il ne doit être adoré que de la façon qu'Il a édictée par le biais de Son Messager (ﷺ).

Par la sincérité, on rend effective l'attestation qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah ; et en se conformant aux enseignements et à la Sunna du Messager d'Allah (ﷺ), on confirme par la pratique l'attestation que Muhammad est le Messager d'Allah.

Il est également possible d'expliquer la signification de la double attestation en disant que cette expression (Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah) signifie que celui qui la prononce doit avoir la conviction qu'Allah est le seul digne d'être adoré. Il ne suffit pas de la prononcer, il faut absolument œuvrer conformément à ses corollaires que sont l'acceptation, la soumission, la sincérité, la pureté de l'intention et l'amour.

L'attestation que Muhammad est le Messager d'Allah signifie quant à elle qu'il faut lui obéir dans ce qu'il a ordonné, croire aux informations qu'il a données, nous éloigner de ce qu'il a interdit et réprouvé, n'adorer Allah qu'en suivant la religion qu'il a apportée.

En outre, la double attestation a des effets importants sur l'homme ; parmi lesquels ceux-ci : elle affranchit le cœur et la personne du croyant de tout assujettissement aux créatures et le dissuade de suivre ceux qui ne sont pas des Messagers.

2- L'accomplissement de la prière :

Ce pilier consiste à adorer Allah en accomplissant la prière de manière loyale et parfaite, à ses heures et suivant la façon dont elle doit être faite.

Les prières obligatoires dans l'Islam sont au nombre de cinq par jour. Ce sont : la prière de l'aube (al-fajr), la prière de midi (ad-dzour), la prière de l'après-midi (al-asr), la prière du coucher du soleil (al-maghreb) et la prière de la tombée de la nuit (al-

icha).

Parmi les bienfaits de la prière, il y a le fait qu'elle suscite l'épanouissement du cœur, la joie des yeux, la force de l'esprit, l'activité, qu'elle nous éloigne de la paresse, de la turpitude et des actes répréhensibles et qu'elle crée une unité entre les musulmans.

3- L'acquittement de la zakat :

Ce pilier consiste à adorer Allah en octroyant la quote-part obligatoire des avoirs qui sont soumis à la zakat à ceux qui y ont droit. Ainsi, le musulman donne une portion infime et précise de sa richesse à ceux qui le méritent parmi les pauvres, les nécessiteux, etc.

La zakat comporte de nombreux bienfaits : elle purifie l'âme qui se débarrasse ainsi de l'égoïsme, provoque l'augmentation de la richesse, permet de subvenir aux besoins des musulmans et de propager l'amour entre eux, de lutter contre l'envie, elle permet aussi d'avoir plus d'humilité et de compassion vis-à-vis des autres.

4- Le jeûne du mois de Ramadan :

C'est le fait d'adorer Allah en s'abstenant de tout se qui rompt le jeûne pendant les journées du mois de Ramadan.

Cela consiste en ce que le musulman abandonne la nourriture, la boisson, les rapports intimes, et toutes les autres choses qui rompent le jeûne de l'apparition de l'aube jusqu'au coucher du soleil durant le mois de Ramadan, par adoration d'Allah (ﷻ).

Les bienfaits du jeûne sont nombreux : il purifie l'âme, assainit l'esprit, le détache des vices, l'entraîne à abandonner les choses qu'il aime dans le but de rechercher l'agrément d'Allah et augmente sa patience face aux malheurs.

Parmi ses bienfaits, il y a aussi : le développement de la sincérité et de la crainte permanente d'Allah, de la fidélité, de l'affection envers autrui, l'abandon de l'individualisme et le

maintien d'une bonne santé physique.

5- Le pèlerinage à la Mecque :

C'est le fait d'adorer Allah en se rendant à la Maison Sacrée d'Allah pour accomplir les rites du pèlerinage, ne serait-ce qu'une seule fois dans la vie, pour celui qui en est capable.

Parmi les bienfaits du pèlerinage, on peut citer ceux-ci : il permet aux musulmans de se connaître et d'augmenter leur affection mutuelle.

Voila donc les piliers de l'Islam ainsi que leurs principaux bienfaits, présentés de manière brève ; en effet, les détails de leurs bienfaits sont innombrables et il est impossible de les énumérer tous en si peu de lignes.

Ces piliers font de la communauté islamique une communauté pure, aux mœurs limpides, pratiquant la religion de la vérité, faisant preuve d'équité et de sincérité dans ses rapports avec les créatures. En effet le bon fonctionnement des autres législations de l'Islam dépend du respect de ces fondements. Et la bonne santé spirituelle de la communauté dépend de sa pratique de la religion car elle se détériore proportionnellement à la négligence des pratiques religieuses.

Les fondements de la croyance islamique

La religion islamique est à la fois une croyance et une législation. Dans les lignes précédentes, nous avons fait allusion à quelques-unes de ses législations. Nous avons notamment parlé de ses piliers qui sont les fondements de ses législations.

Quant à la croyance islamique, elle regroupe la foi en tout ce qui est venu de la part d'Allah et de Son Messager (ﷺ) en fait d'enseignements, de préceptes et mentions du monde de l'invisible, etc.

Les fondements de la croyance islamique sont les six piliers de la foi ; ce sont :

1- La foi en Allah.
2- La foi aux Anges.
3- La foi aux Livres.
4- La foi aux Messagers.
5- La foi au Jour Dernier.
6- La foi en la prédestination bonne ou mauvaise.

Nous évoquerons dans les lignes suivantes quelques détails concernant ces piliers :

Commentaire des fondements de la croyance islamique

Premièrement : La foi en Allah.

La foi en Allah (ﷻ) est la base des fondements, la plus importante et la plus noble des sciences. La foi en Allah consiste à croire fermement qu'Allah existe et qu'Il est le Seigneur et le détenteur de toute chose ; qu'Il est le seul Créateur, l'Administrateur de l'Univers tout entier et qu'Il est le seul digne d'être adoré sans aucun associé. C'est aussi croire qu'Il possède des attributs de perfection et de majesté, qu'Il est exempt de toute défectuosité, de toute imperfection et ne ressemble pas aux créatures.

Cette foi est présente dans la nature originelle de chaque personne. Tout individu est enclin à avoir foi en son Créateur sans avoir au préalable réfléchi ou étudié. Ne se détourne des exigences de cette nature que celui dont le cœur a subi ce qui l'en détourne. Allah -l'Exalté- dit : ﴾ *Telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes* ﴿ [47].

Cette nature qu'Allah a originellement donnée à l'homme, c'est l'Islam. C'est pour cela que tout individu est enclin à recourir à son Seigneur quand il est dans la détresse. Lorsqu'une personne -même mécréante ou athée- se trouve dans la détresse ou est confrontée à un danger, les illusions s'envolent de son esprit et il ne reste plus que la nature originelle qu'Allah lui a donnée. Elle recourt à son Seigneur afin qu'Il soulage son angoisse.

Dire que l'homme naît dans la nature originelle signifie qu'il naît prédisposé à aimer son Seigneur et reconnaître Son existence et Sa divinité. Si on laisse intacte sa nature originelle,

---

[47] Sourate Ar-Roum, verset 30

il ne délaissera pas cette adoration pour autre chose. De la même façon qu'il vient au monde prédisposé à ce qui convient à son organisme en fait de nourriture et de boisson, il naît aussi enclin à suivre ce qui convient à son cœur et son esprit, c'est-à-dire l'unicité d'Allah et Sa reconnaissance.

C'est pour cette raison que le Prophète ﷺ a dit : «**Tout enfant qui naît, naît dans la nature originelle (l'Islam). Puis ce sont ses parents qui en font un juif, un chrétien ou un adorateur du feu.** »[48]. La nature originelle ici est l'Islam, c'est pour cela qu'il n'a pas dit : ses parents en font un musulman. Embrasser une autre religion que l'Islam est considéré comme une dérogation à la règle et au principe due à des causes externes. Les parents peuvent dévier l'enfant de sa nature originelle et l'orienter vers le judaïsme, le christianisme, l'adoration du feu ou d'autres pratiques contraires à la nature.

De plus, la raison saine est encore avec la nature originelle : en effet, la raison prouve la croyance en Allah de manière magnifique. Celui qui observe ce monde ainsi que les diverses créatures qu'Allah y a créées, notamment la terre, le ciel, les montagnes, les mers, l'homme, les animaux, les êtres inanimés, les plantes, etc. en déduit que cet Univers a un Créateur qui est Allah (ﷻ). En effet, les hypothèses rationnelles concernant l'origine du monde sont au nombre de trois :

1- **Soit ces créatures sont apparues du fait du hasard, sans créateur :** cette hypothèse est impossible et absurde et la raison le prouve de façon incontestable. Toute personne jouissant de raison sait qu'il n'est pas possible qu'une chose existe sans avoir de créateur, ni de cause. L'existence de ces créatures dans cet ordre original et harmonieux, ainsi que le lien cohérent qui existe entre les causes et les effets et entre les créatures les unes par rapport aux autres, excluent

[48] Rapporté par Al Boukhari et Mouslim

catégoriquement l'idée que leur existence soit un hasard.

2- **Soit ce sont ces créatures qui se sont elles-mêmes créées :** cette hypothèse est également impossible et absurde : en effet, toute personne sensée sait pertinemment qu'une chose ne se crée pas elle-même, parce qu'avant son existence, elle est inexistante. Comment peut-elle alors être son propre créateur ?

Si ces deux hypothèses s'avèrent vaines, la troisième s'impose donc, à savoir:

3 **Ces créatures ont un Créateur qui les a créées, et leur a donné l'existence :** C'est Allah, le Créateur de toute chose, Celui qui n'a pas été précédé par l'inexistence et ne finira pas par la disparition.

Allah a mentionné cet argument rationnel et indiscutable dans le Noble Qur'an: ﴾ *Ont-ils été créés à partir de rien ou sont-ils eux les créateurs ?* ﴿[49].

C'est-à-dire qu'ils n'ont pas été créés sans l'intervention d'un créateur, et qu'ils ne se sont pas non plus créés eux-mêmes ; il s'impose donc que leur Créateur est Allah. La créature doit nécessairement avoir un créateur : la trace suppose l'existence de celui qui l'a laissée, un effet doit nécessairement avoir une cause, un artefact a forcément été fabriqué par quelqu'un et chaque action doit nécessairement avoir un auteur.

Ces questions sont claires, leurs réponses sont connues intuitivement et toutes les personnes douées de raison s'accordent à les comprendre et les connaître. Ce sont les plus importantes questions rationnelles. Celui qui doute là-dessus ne montre que la perturbation de sa raison, prouve sa stupidité et la corruption de ses conceptions.

Ces réalités sont connues par les sages parmi les non

[49] Sourate At-Tur, verset 35

musulmans. Celui qui parcourt le livre *Dieu s'incarne au siècle de la science* écrit par trente savants en astronomie et en sciences naturelles qui sont des autorités compétentes dans ces sciences- comprendra que le véritable savant ne peut être que croyant. Il comprendra que l'athéisme et la mécréance n'apparaissent que chez les pseudo-savants qui ont peu appris, ont perdu leur vraie nature originellement croyante, et ne sont pas parvenus à la vérité à laquelle la foi invite.

Il y a un autre livre, dont le sujet est proche de celui de l'ouvrage que nous venons de citer, intitulé *L'homme ne se tient pas seul,* et traduit en arabe sous le titre *La science invite à la foi.*

L'auteur de ce livre est Chris Morrison, ex-président de l'Académie des sciences de New York, président de l'institut américain de la ville de New York, membre du Conseil Exécutif du Conseil national de la recherche aux États-Unis, camarade au musée américain de l'histoire naturelle et membre à vie de l'Institut royal britannique.

Dans son livre, Morrison écrit : « Le progrès de l'homme dans le domaine des mœurs et sa prise de conscience du devoir ne sont que la trace de la foi en Dieu. »

Il a aussi dit : « Une foi religieuse épanouie illumine l'esprit de l'homme et l'élève pas à pas jusqu'à ce qu'il sente qu'il est en contact avec Dieu. L'invocation spontanée de Dieu qui se manifeste chez l'homme en danger afin qu'Il vienne à son secours est une chose naturelle : une simple prière l'élève auprès de son Créateur » .

Il dit également : « La sobriété, la générosité, la magnanimité, la vertu et l'illumination ne sont pas les fruits de l'athéisme » .

Il dit aussi : « Sans la foi, la civilisation tomberait en ruine, l'ordre se transformerait en anarchie ; les normes et les repères se perdraient, le mal gouvernerait le monde. Il nous incombe donc de consolider notre croyance en l'existence de Dieu et Son amour ».

Il dit plus loin : « Etant donné que notre raison est limitée, nous ne pouvons pas saisir ce qui est illimité. Aussi, nous ne pouvons que croire en l'existence du Créateur administrateur de toute chose qui a tout créé, y compris la formation des atomes, des astres et du soleil ».

Il a aussi dit : « Depuis la Création et jusqu'à nos jours, l'homme ressent le besoin de chercher du secours auprès de celui qui lui est plus supérieur, qui est plus fort et plus grand que lui. Cela prouve que la religion est une chose naturelle et instinctive et il faut que la science reconnaisse cette vérité » .

Parmi les preuves de l'unicité d'Allah et de la foi en Lui, il y a les preuves que nous apporte la perception, elles sont en effet innombrables. Parmi les exemples de ces preuves perceptibles qui témoignent de la foi en Allah, il y a la réponse aux invocations. Combien sont-ils, ces suppliants affligés qui s'adressent à Allah par l'invocation et auxquels Il répond, dissipant leurs angoisses et repoussant le mal loin d'eux.

Les exemples d'invocations exaucées sont très nombreux. Il n'est pas besoin de chercher loin, chaque musulman connaît cela par sa propre expérience. Allah -l'Exalté- dit : ❬ *Et votre Seigneur dit : "Appelez-Moi, Je vous répondrai".* ❭ [50]. Et il dit aussi : ❬ *N'est-ce pas Lui qui répond à l'angoissé quand il L'invoque, et qui enlève le mal ?* ❭ [51].

On peut donner citer comme exemple, la réponse divine aux invocations des Prophètes mentionnée dans le Noble Qur'an. Allah -l'Exalté- dit : ❬ *Et Noé, quand auparavant il fit son appel. Nous l'exauçâmes.* ❭ [52]. Et Il dit : ❬ *(Et rappelez-vous) le moment où vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu'Il vous exauça*

[50] Sourate Gafir, verset 60
[51] Sourate An-Naml, verset 62
[52] Sourate Al-Anbiya, verset 76

aussitôt. ﴿[53].

Dans la Sunna prophétique, il y a plusieurs allusions à la réponse divine aux invocations des invocateurs. Nous pouvons citer ce hadith rapporté dans *Sahih Al Boukhari* d'après Anas ibn Mâlik (ﷺ) : « Un bédouin entra le jour du vendredi pendant que le Prophète (ﷺ) faisait le sermon et dit : « Ô Messager d'Allah, les richesses disparaissent, les familles ont faim ; invoque Allah en notre faveur (afin qu'il nous accorde la pluie). Le Messager d'Allah (ﷺ) éleva ses deux mains et invoqua ; des nuages pareils à des montagnes s'amoncelèrent, et le Prophète (ﷺ) n'était pas descendu de sa chaire que je vis la pluie ruisseler de sa barbe. »

Le vendredi suivant, ce même bédouin ou un autre individu se leva et dit : « Ô Messager d'Allah, les maisons s'effondrent, les richesses sont noyées, invoque Allah en notre faveur. Le Prophète (ﷺ) éleva ses deux mains et dit : « Ô Allah, autour de nous mais pas sur nous » à peine faisait-il signe de sa main dans une direction que les nuages s'y dissipaient ».

Les miracles des Prophètes sont un argument prouvant l'existence de Celui qui les a envoyés.

1- Les signes de Moïse (ﷺ) en sont un bon exemple. Lorsqu'il partit avec ses adeptes croyants, Pharaon et son armée se mirent à sa poursuite. Quand Moïse (ﷺ) et ses adeptes arrivèrent auprès de la mer, ces derniers dirent : ﴾ *Nous allons être rejoints* ﴿ [54], c'est-à-dire : Pharaon et son armée vont bientôt nous rattraper. Moïse (ﷺ) répondit : ﴾ *Jamais, car j'ai avec moi mon Seigneur qui va me guider.* ﴿ [55]. Allah révéla à Moïse (ﷺ) : ﴾ *Frappe la mer de ton bâton* ﴿ [56] Lorsque Moïse (ﷺ) frappa la mer de son bâton, il y eu douze chemins solides dans la mer. Moïse (ﷺ) la traversa ainsi que ses adeptes et lorsque Pharaon le suivit et fut en plein milieu de la mer

---

[53] Sourate Al-Anfal, verset 9
[54] Sourate As-Shuara, verset 61
[55] Sourate As-Shuara, verset 62
[56] Sourate As-Shuara, verset 63

ainsi que son armée, elle les recouvrit et Moïse et ses adeptes furent sauvés tandis que Pharaon et son armée se noyèrent.

2- Citons également les prodiges de Jésus (ﷺ) qui redonnait la vie aux morts et les ressuscitait de leurs tombes avec la permission d'Allah.

3- Quant aux miracles du Prophète Muhammad (ﷺ), ils sont très nombreux : Une fois, il a fait jaillir de l'eau de ses doigts.

Autre exemple : Lorsque les mécréants mecquois lui demandèrent un miracle, il fit un signe de la main vers la lune ; celle-ci se divisa en deux parties, sous le regard des gens.

Ces signes spectaculaires qu'Allah réalise pour appuyer Ses Messagers constituent des preuves probantes de l'existence de Celui qui les a envoyés.
Par ailleurs, le Noble Qur'an est en soi un miracle grandiose.

Parmi les signes de l'unicité d'Allah (ﷻ) et de l'obligation d'avoir foi en Lui, il y la sincérité des Messagers :
Les Messagers sont venus en revendiquant leur mission prophétique. Or cette prétention ne peut être le fait que de la personne la plus sincère ou de la plus menteuse. Les Messagers sont les personnes les plus sincères et ceux qui revendiquent faussement la prophétie sont les plus grands menteurs. Les Prophètes et les Messagers ont apporté la révélation de la part d'Allah. Allah les a appuyés, les a secourus, les a élevés en rang, a répondu à leurs invocations et a anéanti leurs ennemis. S'ils étaient des imposteurs, Allah les aurait détruits, les aurait humiliés et les aurait frappés de malheurs comme ce fut le cas avec ceux qui voulaient usurper le titre de prophètes. L'appui qu'Allah apporte aux Messagers est une preuve de leur sincérité, et leur sincérité est une preuve qu'ils sont véritablement envoyés par Allah, que Celui qui les a envoyés est vérité et que Son adoration est vérité.

Parmi les preuves de l'unicité d'Allah (ﷻ), il y a le fait que les créatures connaissent instinctivement ce qui est utile à leur bien. Allah a guidé l'animal, celui qui est doué de raison, la bête sauvage, l'oiseau, les reptiles, ceux qui servent de monture, l'éloquent et le muet. Il les a guidés vers ce qui améliore leurs conditions de vie. Qui a inspiré au nourrisson, à l'heure où il vient au monde, l'idée de téter le mamelon de sa maman ? Qui lui a enseigné comment téter ? Cette opération difficile requiert des contractions successives des muscles de la face, de la langue, de la gorge, et des mouvements constants de la mâchoire inférieure, sans oublier la pratique de la respiration nasale. Tout cela se passe de manière parfaitement ordonnée, sans connaissance antérieure ou expérience. Qui donc lui a inspiré cela ?
C'est Allah (ﷻ) : ﴿*Celui qui a donné à chaque chose sa propre nature puis l'a dirigée.* ﴾[57].

Et qui a donné à l'homme la force ainsi que la raison et lui a enseigné ce qu'il ne savait pas ? C'est Allah, le Créateur digne d'être adoré.
Quant aux oiseaux et aux bêtes sauvages, Allah les a dirigés et leur a inspiré des travaux merveilleux dont l'homme est incapable.

Si l'on en veut une preuve, il suffit d'observer la vie des abeilles ou des fourmis, des pigeons etc., et l'on verra des merveilles qui nous pousseront à avoir foi au Seigneur des seigneurs.

Dans le cadre de notre présentation, nous nous en tiendrons à ces quelques éléments.

Deuxièmement : La foi aux Anges.

C'est le deuxième pilier de la foi.
Les Anges constituent un monde invisible. Ils sont créés, sont des adorateurs d'Allah -l'Exalté- et n'ont aucune qualité de la

---

[57] Sourate Ta-Ha, verset 50

seigneurie, ni de la divinité. C'est-à-dire qu'ils ne créent pas, n'accordent pas la subsistance, et qu'il n'est pas permis qu'ils soient adorés avec Allah.
Allah (ﷻ) leur a assigné la soumission totale à Son commandement et la force de l'exécuter.
Les Anges sont très nombreux. Seul Allah connaît leur nombre exact.
La foi aux Anges comporte différents points :

1 **La foi en leur existence.**

2 **La foi en ceux d'entre eux que nous connaissons nommément** comme Djibrîl (Gabriel) ; quant à ceux dont nous ne connaissons pas les noms, nous devons croire en eux de façon globale. C'est-à-dire que nous devons croire qu'Allah a un grand nombre d'Anges ; et nous n'avons pas besoin de les connaître nommément.

3 **La foi en celles de leurs qualités que nous connaissons,** comme les qualités de Djibrîl : le Prophète (ﷺ) a dit qu'il l'a vu sous la forme dans laquelle Allah l'a créé et qu'il avait six cents ailes qui couvraient le ciel.

Un Ange peut se transformer sur ordre d'Allah et prendre une forme humaine. Ce fut par exemple le cas de l'Ange Djibrîl lorsque Allah l'envoya à Marie, mère du Messie -que la paix soit sur eux- ❴ *Il se présenta à elle sous la forme d'un homme parfait.* ❵[58]. Ce fut aussi le cas lorsqu'il vint auprès du Prophète (ﷺ) pendant que ce dernier se trouvait assis parmi ses Compagnons ; Djibrîl vint en effet sous la forme d'un homme ayant un habit très blanc, des cheveux très noirs et sur lequel on n'apercevait aucune trace du voyage. Aucun Compagnon du Messager d'Allah (ﷺ) ne le connaissait ; il s'assit auprès du Messager d'Allah (ﷺ), appuya ses genoux contre ses genoux et mis ses deux mains sur ses cuisses ; puis il questionna le Prophète (ﷺ) au sujet de l'Islam, de la foi, de la perfection, de l'Heure du jugement et de ses signes précurseurs. Le Prophète (ﷺ) répondit. Ensuite, il dit

---

[58] Sourate Mariam, verset 17

après son départ : « **C'est Djibrîl qui est venu vous enseigner votre religion.** » [59].

C'est également le cas des Anges qu'Allah envoya à Ibrahim et Loth sous la forme des hommes.

4 La foi en celles de leurs œuvres que nous connaissons, comme la glorification d'Allah, Son adoration nuit et jour sans lassitude, ni langueur.

Certains d'entre eux peuvent avoir des missions particulières comme Djibrîl par exemple qui est chargé de la révélation, Allah l'envoie avec cette dernière aux Prophètes et Messagers. C'est aussi le cas de Michael qui est chargé de la pluie, c'est-à-dire de faire pousser les plantes ; de Mâlik qui est chargé du feu de l'Enfer, et des Anges chargés de la garde des fils d'Adam.

La croyance aux Anges comporte d'immenses bienfaits parmi lesquels :

1 La connaissance de la grandeur d'Allah -l'Exalté-, de Sa puissance et de Son pouvoir : en effet, la grandeur de la créature indique la grandeur du Créateur.

2 Le remerciement d'Allah pour l'attention qu'Il consacre aux fils d'Adam, car parmi ces Anges, il y en a à qui Il a confié leur garde, l'enregistrement de leurs œuvres et bien d'autres choses qui sont dans leur intérêt.

3 Le rapprochement d'Allah par l'amour des Anges pour tous les actes d'obéissance qu'ils accomplissent pour satisfaire Allah.

---

[59] Rapporté par Al Boukhari et Mouslim.

Troisièmement : La foi aux Livres.

La foi aux Livres est le troisième pilier de la foi.

Ce qu'on entend par Livres : Ce sont les Livres qu'Allah a fait descendre sur Ses Messagers par miséricorde pour les créatures et pour les guider afin qu'ils parviennent au bonheur dans la vie présente et dans l'au-delà.

Le but pour lequel les Livres sont descendus : c'est pour qu'Allah seul soit adoré, sans qu'on Lui donne quelque associé ; et aussi pour qu'ils soient un code de vie pour l'humanité qui les dirige vers le droit chemin, vivifie leur âmes et les éclaire sur les sentiers de la vie.

La foi aux Livres comporte différents points :

1- La croyance qu'ils sont véritablement révélés par Allah.

2- La croyance à ceux de ces Livres que nous connaissons nommément comme le Qur'an qui est descendu sur Muhammad, l'Evangile qui fut révélé à Jésus, la Thora qui descendit sur Moïse, le Zabour qui fut donné à David, et ceux dont nous ne connaissons pas les noms, nous croyons en eux de façon globale.

3- La foi en ceux de leurs enseignements qui sont authentiques et le fait de mettre en pratique et de suivre le dernier de ces Livres, c'est-à-dire le Qur'an, parce qu'il est le dernier en date et abroge tous les autres.

Les Livres célestes ont des points communs : ils ont une seule et même source puisque tous viennent d'Allah ; ils ont aussi un but commun, et sont unanimes sur les questions de la croyance ; de même, tous ces livres prônent la justice, l'équité, les bonnes mœurs, la lutte contre l'injustice, la perversion et la dépravation des mœurs. Ils s'accordent également sur plusieurs législations et divergent sur certaines autres et sur leurs détails. Chaque communauté a en effet une législation qui lui convient et lui sied.

La place du Qur'an Noble parmi les Livres célestes :

Le Noble Qur'an est le sceau des Livres célestes, c'est le plus long et le plus complet de ces Livres. Il prévaut sur eux. Il contient

tout ce qu'il y avait déjà dans les Livres célestes précédents et y ajoute d'autres exigences divines et d'autres prescriptions sur les comportements individuels.

Dans le Qur'an, il y a des enseignements sur les générations antérieures, et sur les générations futures, sur la loi, la sagesse et les préceptes moraux.

Le Qur'an prévaut sur les Livres précédents. Ce qu'il reconnaît comme étant vrai dans ces Livres est accepté, et ce qu'il rejette est rejeté car les Livres précédents ont fait l'objet de falsification et de modification.

Le Qur'an a atteint le point culminant de l'éloquence et du miracle. Il est un miracle par son style, sa signification, son éloquence, les enseignements qu'il donne sur les choses invisibles, passées et à venir. Il est un miracle par sa loi, par ses préceptes, et par tout ce qu'il a apporté.

Aussi, toute personne attachée aux Livres précédents se soumet à lui, parce que ces derniers l'annonçaient déjà.

C'est donc en suivant le Qur'an qu'on doit œuvrer. Aucune religion ne sera agrée d'Allah en dehors de celle qui a été révélée dans ce Qur'an. C'est le dernier message d'Allah à l'humanité et il concerne aussi bien les djinns que les hommes, contrairement aux autres Livres célestes qui étaient destinés exclusivement à des peuples précis, et à des périodes précises.

En outre, le Qur'an est préservé de tout ajout, de toute diminution et de toute falsification. En effet, Allah s'est engagé à garder le Qur'an. Il dit : ❴ *En vérité c'est Nous qui avons fait descendre le dzikr, et c'est Nous qui en sommes gardien* ❵ [60]. *Le dzikr* : ici, il s'agit du Qur'an et de la Sunna prophétique.

Le Qur'an a un effet formidable sur les cœurs. Toute personne qui l'écoute attentivement trouve qu'il a un grand effet sur son âme, même s'il ne saisit pas sa signification ou son sens et même s'il ne connaît pas la langue arabe.

C'est là l'un des grands secrets du Qur'an qui expliquent sa

---

[60] Sourate Al-Hijr, verset 9

grandeur.

Par ailleurs, le Qur'an a un grand effet sur le progrès des communautés et leur succès. C'est avec lui que Allah a sorti de la communauté arabe des érudits dans le domaine de la sagesse et de la *guidée*, et a fait d'eux la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes, alors qu'auparavant, ils étaient plongés dans les ténèbres de l'ignorance.

L'une des particularités du Qur'an est que ses merveilles ne se tarissent pas, et que son intérêt ne s'épuise pas à force de le lire. En effet, chaque fois que les gens le lisent, ils goûtent davantage sa douceur.

Une autre particularité du Qur'an est qu'Allah a rendu facile son apprentissage et sa mémorisation ; c'est pourquoi de nombreux enfants musulmans le mémorisent entièrement par cœur.

Parmi ses particularités, rappelons encore qu'il comporte les lois les plus justes, les plus importantes, les plus nobles et les plus complètes. Il ne néglige aucun sujet, quelle que soit son importance, et traite chaque point de manière à la fois globale et détaillée. Toute personne impartiale et raisonnable reconnaît cela, même si elle n'est pas musulmane.

Dans son livre intitulé *La vie de Muhammad,* Sir William M. dit : « Le Qur'an regorge de preuves, reposant sur des phénomènes naturels ou des arguments rationnels, qui attestent l'existence d'Allah, et montrent qu'Il est le Souverain, le Pur et qu'Il rétribuera l'individu suivant son œuvre. Si ce dernier a fait de bonnes œuvres, il sera récompensé et s'il a fait des mauvaises œuvres, il aura la rétribution qui correspond à ses actes. Le Qur'an enseigne aussi que suivre les vertus et éviter les vices est une obligation pour tout le monde, qu'il est obligatoire pour tout homme d'adorer Allah -l'Exalté- et que c'est la cause du bonheur et de la réussite. »

Guyon dit : « Les ordres du Qur'an ne se limitent pas seulement aux obligations religieuses et morales ; c'est autour du Qur'an que tournent les questions concernant l'au-delà et la vie présente dans le domaine du fiqh, de l'unicité d'Allah, des lois

juridiques et des lois pénales ; ce qui régularise le cours du monde, la répression de l'injustice et la conservation des droits. C'est là un ordre divin sur lequel il n'y a pas de doute.

En d'autres termes, le Qur'an Glorieux est la Constitution générale du monde islamique et c'est le code de la religion islamique. C'est la loi qui régit le monde dans cette vie et dans l'au-delà. C'est grâce à lui que l'on obtient la vie perpétuelle, la préservation de la santé physique, la protection de l'intérêt public et privé, le respect des vertus morales, l'observance des formalités pénales de cette vie et de l'au-delà. Tout cela est ordonné dans le Qur'an Glorieux. »

Les témoignages de ce type sont très nombreux, et il nous faudrait des pages et des pages pour les citer tous.

La Sunna prophétique

La Sunna prophétique englobe toutes les paroles, tous les actes, toutes les descriptions et toutes les approbations qui ont été rapportées comme étant l'œuvre du Prophète (ﷺ).

La Sunna est la sœur du Qur'an, elle est son commentaire, son exégèse car elle explicite ce qui y est dit de façon concise, et indique des préceptes que le Qur'an n'a pas mentionnés. Elle est la deuxième source de la législation islamique et fait partie du *dzikr* dont Allah s'est fait le gardien.

Les hadiths rapportés du Messager (ﷺ) sont très nombreux. Les savants ont accordé le plus grand soin à leur étude. En effet, ils ont fait le départ entre ceux de ces hadiths qui sont authentiques et ceux qui sont faibles, c'est-à-dire douteux. Ils nous les ont rapportés en retraçant les chaînes de transmissions qui comportent des rapporteurs dignes de confiance et honnêtes.

Parmi les bienfaits de la croyance aux Livres, il y a :

1 **La connaissance du soin qu'Allah accorde à l'humanité** : car Il a envoyé un Livre à chaque communauté

pour la guider.

2 **La connaissance de la sagesse d'Allah :** car Il a prescrit à chaque peuple ce qui lui convient.

3 **La délivrance de l'âme qui s'affranchit de la passion et des tares présentes dans les opinions des hommes et dans leurs législations.**

Quatrièmement : La foi aux Messagers.

C'est le quatrième pilier de la foi. Le Messager désigne toute personne à qui on a révélé une législation et ordonné de la transmettre.

Le premier Messager fut Noé, et le dernier Muhammad *-Que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur eux-.*

Il n'y a pas une seule communauté qui n'ait pas reçu un Messager, qu'Allah envoie avec une législation particulière pour son peuple, ou un Prophète, à qui est révélée la législation de celui qui l'a précédé pour qu'il en soit le rénovateur.

Les Messagers sont des êtres humains créés ; ils n'ont aucune particularité de la seigneurie ni de la divinité. Aussi, il leur arrive des choses propres aux êtres humains comme la maladie, la mort, le besoin de nourriture et de boisson.

La fonction de Messager échoit à l'homme qu'Allah a choisi : elle ne s'acquiert pas et n'est pas le fruit de l'effort.

Les Messagers sont les meilleurs des êtres humains, ils en constituent l'élite.

La foi aux Messagers se décompose elle aussi en plusieurs points :

1- La foi en la véracité de leur message ; quiconque mécroit au message d'un seul parmi eux a mécru en la mission de tous les Messagers. Ainsi, celui qui traite de menteur Jésus, Moïse, Muhammad ou n'importe quel autre Messager, c'est comme s'il avait traité tous les Messagers de menteurs.

Ainsi donc, ceux qui croient en Jésus (ﷺ) et traitent Muhammad (ﷺ) de menteur, mécroient en Jésus et ne le suivent

pas, parce qu'il a annoncé la bonne nouvelle de la venue de Muhammad (ﷺ), un Messager à travers lequel Allah les sauvera de la perdition et les guidera sur la voie droite.

2- La foi en ceux d'entre eux que nous connaissons nommément comme Ibrahim, Moïse, Jésus et Muhammad ; quant à ceux dont nous ne connaissons pas le nom, nous devons croire en eux de manière globale. C'est-à-dire que nous devons croire que Allah a des Messagers qu'Il a envoyés à leurs communautés ; et nous n'avons pas besoin de les connaître nommément.

3- La foi en ceux de leurs récits qui sont authentiques.

4- L'application de la législation apportées par le sceau des Messagers qu'Allah a envoyé à tous les hommes : il s'agit de Muhammad (ﷺ).

Parmi les bienfaits de la foi aux Messagers, il y a :

1- La connaissance de la miséricorde d'Allah et de Sa sollicitude envers Ses serviteurs : car Il leur a envoyé des Messagers pour les guider sur le chemin d'Allah, leur expliquer comment ils doivent adorer Allah, et comment évoluer sur la voie droite dans la vie présente. En effet, la raison humaine ne peut pas connaître cela d'elle-même.

2- Le remerciement d'Allah pour cette grâce.

3- L'amour des Messagers, leur respect et leur éloge de la manière qui leur sied ; parce qu'ils sont des Messagers d'Allah, et qu'ils se sont consacrés à l'adoration d'Allah, ont transmis Son message, et ont conseillé les gens. Et parce qu'ils sont les meilleurs des êtres humains, du point de vue de la morale et de l'adoration.

Cinquièmement : La foi au Jour Dernier.

Le Jour Dernier : c'est le Jour de la Résurrection au cours duquel les gens seront ressuscités pour le Jugement et la Rétribution. On l'a nommé ainsi parce qu'il n'y aura plus de jour après lui ; c'est le jour où les gens du Paradis s'installeront dans leurs demeures et les gens de l'Enfer dans les leurs.

La foi au Jour Dernier consiste à croire fermement que ce jour arrivera et à œuvrer selon cette conviction.

La foi au Jour Dernier comporte trois points :

1- La foi en la Résurrection : c'est la résurrection des morts. On soufflera dans la trompe, un cor dans lequel soufflera l'Ange chargé de cette mission, et les gens se mettront debout devant le Seigneur de l'Univers, nus pieds, sans vêtements et non circoncis.

Cette résurrection est exigée par la sagesse. En effet la sagesse veut qu'Allah organise le retour de Ses créatures, au cours duquel Il les récompensera pour les obligations dont Il les avait chargées par la voie de Ses Messagers.

2- La foi en la Rétribution et au Jugement : l'individu sera jugé et sera rétribué pour son œuvre. Quiconque viendra avec le bien aura dix fois autant et quiconque viendra avec le mal ne sera rétribué que par son équivalent. On ne fera aucune injustice aux créatures.

La Rétribution et le Jugement sont requis par la sagesse. En effet, Allah a fait descendre les Livres, envoyé les Messagers et prescrit aux hommes d'accepter ce que les Messagers ont apporté et d'œuvrer de façon conforme à Ses lois.

S'il n'y avait pas de Jugement, ni de Rétribution, tout ceci ne serait que futilité et Allah est bien au-dessus de cela.

En outre, parmi les hommes se trouvent des pieux et des pervers, des croyants et des mécréants : est-il conforme à la sagesse d'Allah que ceux-ci soient égaux ?

La réponse est négative : Allah -l'Exalté- dit : ﴿ *Traiterons-Nous les soumis [à Allah] à la manière des criminels ? Qu'avez-vous*

donc ? Comment jugez-vous ? ﴾ [61].

3- La foi au Paradis et à l'Enfer : ce sont les lieux de retour éternels des créatures. Le Paradis est la demeure du délice qu'Allah a réservée aux croyants pieux qui ont eu foi en ce qu'Allah leur a prescrit de croire, Lui ont obéi ainsi qu'à Ses Messagers, ont été sincères envers Lui et ont suivi Ses Messagers.

Il y a dans le Paradis, toutes sortes de délices qu'aucun œil n'a jamais vues, qu'aucune oreille n'a jamais entendues, et qu'aucun être humain n'a jamais imaginées.

Les gens sont répartis aux différents degrés du Paradis selon leurs bonnes œuvres.

Quant à l'Enfer, c'est la demeure du châtiment qu'Allah a réservée aux mécréants injustes qui ont mécru en Lui et ont désobéi aux Messagers.

Il y a toutes sortes de supplices et de châtiments inimaginables.

L'Enfer est une suite d'abîmes. Ses damnés subissent des châtiments proportionnels à leurs mauvaises œuvres.

Parmi les éléments de la croyance liés à la foi au Jour Dernier, il y a la foi aux signes précurseurs de l'Heure et aux affres de la Résurrection.

Il s'y associe également la foi en tous les événements qui se passent après la mort, c'est-à-dire :

a- L'épreuve de la tombe : C'est l'interrogation du mort après son enterrement. En effet, le souffle de vie lui est restitué et on l'interroge au sujet de son Seigneur, de sa religion et de son Prophète. Allah affermit les croyants par une parole ferme, le croyant dira donc : "Mon Seigneur est Allah, ma religion est l'Islam, et mon Prophète est Muhammad."

En revanche, Allah égarera les injustes, ainsi, le mécréant dira : "Euh, euh, je ne sais pas."

---

[61] Sourate Al-Qalam, versets 35,36

Et l'hypocrite ou le sceptique dira : "Je ne sais pas, j'ai entendu les gens dire une chose et je l'ai dite moi-même."

b- Le châtiment et les délices de la tombe : Quant au châtiment de la tombe, il est destiné aux injustes qui sont les hypocrites et les mécréants. En effet il leur parviendra de la chaleur de la Géhenne et de son châtiment, ce qui les affligera et resserrera sur eux leurs tombes.

Quant aux délices de la tombe, ils sont destinés aux croyants véridiques : on leur ouvrira une porte du Paradis, leurs tombes seront élargies et il leur parviendra des délices du Paradis qui feront la joie de leurs yeux.

Les bienfaits de la foi au Jour Dernier :

1- Le désir d'accomplir les actes d'obéissance, et l'attachement à ces bonnes pratiques, dans l'espoir d'avoir la récompense de ce jour.

2- La crainte de commettre les actes de désobéissance, par crainte du supplice de ce jour.

3- La consolation du musulman face aux occasions manquées de la vie présente, car il pense aux délices et récompenses de l'au-delà qu'il espère obtenir.

4- La patience face aux préjudices et aux malheurs, et l'espoir de la récompense.

Réponse aux allégations ceux qui réfutent la résurrection des morts.

Les mécréants ont nié la résurrection après la mort, disant que c'était une chose impossible. Cette allégation est fausse, en voici des preuves :

a- La législation islamique : Allah -l'Exalté- dit : ﴿*Ceux qui ont mécru prétendent qu'ils ne seront point ressuscités. Dis : "Mais si ! Par mon Seigneur ! Vous serez très certainement ressuscités ; puis vous serez certes informés de ce que vous*

faisiez. Et cela est facile pour Allah" ﴾[62].

b- C'est Allah qui a réalisé la première création ; et celui qui l'a faite une fois est capable de la refaire.

c- L'expérience de certains hommes sur terre : Allah a fait voir à certains de Ses serviteurs la résurrection des morts dans la vie présente ; parmi eux les hommes du peuple de Moïse qui avaient dit : ﴿ *Nous ne te croirons qu'après avoir vu Allah clairement.* ﴾[63]. Allah les fit mourir puis, les ressuscitât.

Citons aussi le récit de la personne assassinée au sujet de laquelle les Fils d'Israël se disputèrent à l'époque de Moïse (ﷺ), Allah leur ordonna d'égorger une vache et de frapper la victime à l'aide d'un membre de cette vache, afin qu'elle leur révèle l'identité de celui qui l'avait tuée. Ils s'exécutèrent et Allah le ressuscita, ainsi il révéla le nom de son bourreau et mourut.

Il y a également le récit de ceux qui sortirent de leurs demeures par milliers, par crainte de la mort. Puis Allah leur dit : "Mourez". Après quoi Il les rendit à la vie.

Il y a aussi le pouvoir de ressusciter les morts par Sa grâce qu'Allah accorda à Jésus et qui est attesté par plusieurs preuves.

Réponse aux allégations de ceux qui nient le châtiment et les délices de la tombe.

Certaines personnes renient le châtiment de la tombe et ses délices ; en guise d'argument, elles disent que si on ouvrait la tombe du mort, on le trouverait intact et que la tombe ne se serait ni resserrée, ni élargie.

Cette allégation est fausse comme le prouvent les arguments tirés de :

a- **La législation islamique :** Les preuves du Qur'an et de la Sunna ont démontré la réalité du châtiment de la tombe et de

---

[62] Sourate At-Tagabun, verset 7

[63] Sourate Al-Baqara, verset 55

ses délices, et il n'est pas permis de s'opposer à ces arguments.

b- **L'expérience commune :** parmi les preuves sensibles qui peuvent nous donner une idée rapprochée, et prouver l'existence du châtiment de la tombe, il y a le sommeil qui est le frère de la mort. Le dormeur se voit en songe dans un endroit spacieux où il est heureux, ou bien dans un endroit sinistre qui lui cause de la souffrance ; parfois il se réveille en sursaut à cause de ce rêve. Tout cela se passe alors qu'il dort tranquillement dans son lit.

Par ailleurs, il faut bien comprendre que le déroulement de la vie dans la tombe échappe à la perception des sens. S'il en était autrement, la foi en l'invisible n'aurait plus d'intérêt car le croyant et le mécréant seraient égaux devant le spectacle de l'évidence.

De plus, les délices de la tombe et son châtiment ne sont ressentis que par le mort, en dehors de toute autre personne, de la même façon que le dormeur voit en songe qu'il se trouve dans un endroit sinistre, ou dans un endroit spacieux, alors qu'aux yeux d'autrui, son état n'a pas changé et qu'il se trouve toujours en train de dormir sous ses couvertures.

Par ailleurs, la perception des créatures est limitée à ce que Allah leur a donné la possibilité de percevoir. Il n'est pas possible qu'elles saisissent tout. De la même manière que leurs vues et leur ouies ont des limites où elles s'arrêtent, leurs raisons et leurs perspicacités ont aussi des limites au-delà desquelles elles ne peuvent aller.

Parmi les choses qu'il convient également de savoir à ce sujet, il faut préciser que le châtiment de la tombe et ses délices ne concernent pas uniquement le mort qui est enterré dans une tombe, cela concerne tout mort, qu'il soit enterré dans une tombe, gardé dans une morgue, ou qu'il se retrouve dans le ventre d'une bête féroce, ou gît dans le désert sans être enterré ; si on parle de châtiment de la tombe, c'est parce qu'on a l'habitude d'enterrer les morts.

Sixièmement : La foi en la prédestination.

La prédestination : (*Al Qadar*) c'est la prévision et la prédétermination d'Allah concernant les êtres, ainsi que le veulent Sa prescience et Sa sagesse.

C'est la connaissance des choses qu'en a Allah, leur consignation écrite, Sa volonté et la réalisation de Ses décrets.

La foi en la prédestination signifie que l'homme doit croire qu'Allah connaît ce qui est, ce qui a été et ce qui sera, que ce que Allah veut se réalise, et que ce qu'Il ne veut pas ne se réalise pas, qu'Allah a écrit le destin des créatures et que rien ne se passe donc sans qu'Allah ne l'ai su, ne l'ait écrit, ne l'ait voulu et ne l'ait créé.

Et l'individu doit être convaincu que ce qui lui arrive ne pouvait pas le rater et que ce qui le manque ne pouvait pas lui arriver.

Il doit croire -cependant- qu'Allah a ordonné de Lui obéir et a interdit de Lui désobéir. Ainsi, il doit accomplir les actes d'obéissance dans l'espoir d'obtenir la récompense d'Allah, et abandonner les actes de désobéissance par crainte de Son châtiment. Lorsqu'il fait un bien, il doit louer Allah et lorsqu'il commet un mal, il doit implorer le pardon d'Allah.

Fait partie de la plénitude de la foi en la prédestination, le fait que l'individu utilise les moyens à sa disposition, fasse des efforts pour satisfaire ses besoins dans la vie présente, et emprunte le chemin correct qui y mène. Il doit se montrer actif dans la recherche de la subsistance : si les choses se déroulent comme il veut, qu'il loue Allah et si c'est contraire à ce qu'il veut, qu'il se console en se rappelant la prédestination d'Allah.

La croyance en la prédestination, telle que nous l'avons décrite, suscite la quiétude du cœur, le calme de l'esprit, la tranquillité de l'âme et ne laisse pas de place au regret. Elle donne à l'homme plus de courage, de bravoure, d'endurance et le sort du désespoir. Aussi, ceux qui ont foi en la volonté divine et la prédestination accèdent à une quiétude et un calme qu'on

ne trouve pas ailleurs.

C'est pour cette raison que le suicide se propage dans les pays mécréants dont les populations ne croient pas en Allah et en Sa prédestination : ils sont incapables d'affronter le moindre malheur qui leur arrive.

Quant aux croyants, qui ont foi en la prédestination, on constate qu'ils ont un taux de suicide quasiment nul, parce qu'ils croient que ce qui leur arrive procède de la volonté d'Allah et de Sa prédestination, et croient qu'Allah ne prédestine que du bien pour Ses serviteurs croyants ; même lorsque le décret est amer, son issue est avantageuse pour le croyant s'il accepte la prédestination d'Allah.

L'adoration dans l'Islam

Définition :

Dans l'Islam, l'adoration désigne le fait de se rapprocher d'Allah (ﷻ) en faisant ce qu'Il a ordonné et en évitant ce qu'Il a interdit.

Elle inclut tout ce qu'Allah aime et agrée parmi les paroles et les actes apparents et cachés.

L'esprit de l'adoration consiste en la concrétisation de l'amour et de la soumission à Allah -l'Exalté-.

Les conditions de l'adoration :

Une adoration n'est acceptée que si deux conditions sont réunies :

1- La sincérité envers Allah.

2- Le fait de se conformer au Messager d'Allah (ﷺ).

Cela veut dire qu'il faut absolument que l'adoration soit vouée sincèrement et exclusivement à Allah, et qu'elle soit conforme à ce qu'a apporté le Messager (ﷺ). On ne doit donc adorer qu'Allah, et on ne doit l'adorer que de la manière qu'Il a prescrite.

La prière rituelle par exemple est une adoration qui ne doit être vouée qu'à Allah ; c'est-à-dire qu'on n'adresse la prière qu'à Allah, et de cette façon, on fait preuve de sincérité.

Et la prière ne doit être faite que de la manière dont elle est rapportée du Messager d'Allah (ﷺ), c'est-à-dire conformément à la description de sa prière. De cette façon, on est en accord avec la deuxième condition qui consiste à se conformer et à suivre l'exemple du Messager (ﷺ).

Il est possible qu'une personne demande : pourquoi exiger

ces deux conditions pour la validité de l'adoration ?

La réponse à cette question comporte plusieurs points :

1- Allah a ordonné que l'adoration lui soit exclusivement vouée ; le fait d'adorer un autre que Lui relève du polythéisme. Allah -l'Exalté- dit : ﴾ *Et invoquez-Le, sincères dans votre culte* ﴿[64]

2- Allah s'est donné le droit exclusif de légiférer, c'est un droit qui n'appartient qu'à Lui seul ; et quiconque se sert de ce que Allah n'a pas légiféré pour son adoration a donné un associé à Allah dans la législation.

3- Allah a parachevé pour nous la religion ; celui qui invente une adoration de son propre chef, c'est qu'il rectifie la religion et l'accuse d'être incomplète.

4- S'il était permis aux gens d'adorer Allah avec ce qu'ils veulent et de la manière dont ils veulent, chaque personne aurait sa méthode particulière, et la vie des gens deviendrait un enfer : en effet, la discorde régnerait, du fait de la divergence des goûts et des opinions alors que la religion commande plutôt l'entente et l'harmonie.

Les différentes sortes d'adoration : Il existe plusieurs sortes d'adoration, par exemple la prière rituelle, la zakat, le jeûne, le pèlerinage à la Mecque, la bonté envers les parents, l'entretien des liens de parenté, la sincérité dans la parole, la fidélité, le respect des engagements, la recommandation du bien, l'interdiction du mal, le fait de dégager l'obstacle qui se trouve sur la route, la bienfaisance envers les orphelins, les indigents, le voyageur qui n'a plus de provision, ou encore envers les animaux, etc.

Figurent également parmi les différentes sortes d'adoration : l'évocation d'Allah (*dzikr*), l'invocation, la recherche de la protection d'Allah, la demande du secours d'Allah, la confiance en Allah et la demande de Son pardon.

---

[64] Sourate Al A'raf, verset 29

Il y a aussi : la patience, le remerciement, la satisfaction, la crainte, l'amour, l'espoir et la pudeur.

Les vertus de l'adoration : L'adoration dans l'Islam est le but aimé par Allah ; c'est ce qu'Il agrée, c'est pour elle qu'Il a créé les créatures, envoyé les Messagers, fait descendre les Livres ; Il a fait l'éloge de ceux qui la pratiquent, et condamné ceux qui s'enflent d'orgueil et refusent de s'y plier.

L'adoration dans l'Islam n'a pas été prescrite pour ennuyer les hommes, ni pour les mettre mal à l'aise. Elle n'a été prescrite que pour les magnifiques vertus qu'elles recèlent et ces avantages sont si nombreux qu'il n'est pas possible de les dénombrer, ni de les cerner totalement.

Parmi les vertus de l'adoration, il y a le fait qu'elle assainit les âmes, les purifie, et les élève aux plus hauts degrés de la perfection humaine.

Il y a également, parmi les vertus de l'adoration, le fait qu'elle répond à un besoin viscéral de l'homme, c'est même une nécessité impérieuse. En effet, l'homme est de par sa nature faible et a besoin d'Allah. De la même manière que son corps a besoin de nourriture et de boisson, son cœur et son esprit ont besoin d'adorer Allah et de se tourner vers Lui. Ce besoin est de loin plus important que son besoin de nourriture et de boisson. En effet, l'essence de l'individu c'est son cœur et son esprit, et ces derniers ne peuvent trouver le bonheur qu'en s'orientant vers Allah à travers l'adoration. Les cœurs ne s'apaisent donc dans cette vie que par le biais de l'évocation d'Allah et de Son adoration. Si l'individu trouve le plaisir ou la joie auprès d'un autre qu'Allah, ce bonheur est toujours de courte durée. Il se peut même que cette jouissance ne soit en réalité qu'une illusion.

Quand au plaisir et à la réjouissance que l'on obtient auprès d'Allah, il s'agit d'un plaisir qui ne s'interrompt pas et ne disparaît pas : c'est la plénitude, la beauté et le plaisir véritables. Celui qui désire le bonheur éternel doit se consacrer

à l'adoration exclusive d'Allah. Aussi, les vrais adeptes de l'adoration sont-ils les gens les plus heureux et les plus épanouis.

Nul autre qu'Allah ne peut procurer la sérénité à l'individu, l'apaiser ou lui apporter le bonheur authentique.

Les vertus de l'adoration sont, entre autres, qu'elle facilite à l'individu la pratique du bien et l'abandon des mauvaises actions, qu'elle le console face aux malheurs, apaise ses douleurs ; ainsi, il accueille tout cela avec un cœur ouvert et un esprit serein.

A travers l'adoration de son Seigneur, l'individu se libère de l'assujettissement aux créatures, et ne tournent plus ses espoirs et ses craintes dans leur direction. De cette manière, il devient un homme plein de dignité qui ne craint rien en dehors d'Allah.

Mais la plus importante de ses vertus est qu'elle est le principal moyen d'obtenir la satisfaction d'Allah, de se voir accorder le Paradis et d'échapper à l'Enfer.

La place de la femme dans l'Islam

En vérité, l'Islam a élevé le rang de la femme et lui a fait honneur plus que toute autre religion. Les femmes dans l'Islam sont les sœurs des hommes. Et le meilleur d'entre eux est celui qui se montre le plus bienfaisant envers son épouse.

Ainsi, la musulmane dans son enfance jouit du droit à l'allaitement, au soin et à la bonne éducation. Pendant cette période, elle fait la joie de ses parents et de ses frères.

Lorsqu'elle grandit, elle devient une jeune fille honorable et honorée : son tuteur veille jalousement sur elle, et la comble de ses soins. Il refuse qu'on lui fasse du tort, que ce soit par les gestes ou les paroles, et ne laisse pas le mal s'approcher d'elle.

Lorsqu'elle se marie, c'est avec la bénédiction de la parole d'Allah et dans le cadre d'un engagement solennel. Ainsi, elle trouve dans la maison du mari, le voisinage le plus précieux et jouit de la dignité la mieux protégée. Il incombe à son époux de l'honorer, d'être bon envers elle et de la préserver de tout préjudice.

Quand elle devient mère, la bienfaisance à son égard devient un devoir sacré, associé au devoir du croyant envers Allah -l'Exalté- et le fait de lui désobéir et de l'offenser est associé à l'association à Allah (polythéisme) et à la corruption sur terre.

Si elle est une sœur, son frère en tant que musulman se doit d'entretenir les liens de parenté vis-à-vis d'elle, de l'honorer et de la protéger de tout ce qui peut lui nuire.

Si elle est une tante maternelle, elle doit faire l'objet de la même attention et la même bienfaisance que la mère.

Si elle est grand-mère, ou d'un âge avancé, son mérite s'accroît auprès de ses enfants et de ses petits-enfants ainsi qu'auprès de tous ses proches parents. Presque aucune de ses

demandes n'est rejetée, et aucune de ses opinions n'est méprisée.

Même si on n'a aucun lien de parenté ou aucune relation de voisinage avec elle, elle jouit des droits généraux de l'Islam tels la préservation du préjudice, l'abaissement du regard etc.

Les sociétés musulmanes respectent toujours ces droits de la meilleure manière, ce qui a conféré à la femme une valeur et un prestige qu'on ne retrouve pas dans les sociétés non musulmanes.

De plus, en Islam la femme jouit du droit à la propriété, elle peut louer, vendre, acheter des biens et signer tous les autres contrats. Elle a le droit à l'éducation et le droit d'enseigner tant que cela ne va pas à l'encontre de sa religion. Il y a même des sciences qu'il incombe à tous d'acquérir et celui qui les abandonne commet un péché, qu'il soit mâle ou femelle.

La femme a les mêmes droits que les hommes, excepté ceux qui sont spécifiques à chaque sexe.

Pour préserver l'honneur que l'Islam a accordé à la femme, il lui est commandé de préserver et protéger sa dignité, et de se prémunir contre les propos obscènes, les regards perfides, et les gestes agressifs. Ainsi, il lui a ordonné de se voiler et de se couvrir, d'éviter d'étaler ses charmes, de se mêler aux hommes étrangers et plus généralement tout ce qui suscite l'attirance et la séduction.

L'un des privilèges que l'Islam a octroyés à la femme est qu'il a ordonné à l'homme de subvenir à ses besoins et d'avoir un bon comportement envers elle, et lui a interdit de faire preuve d'injustice envers elle ou de lui causer du tort.

Autre bienfait encore, il a permis aux époux de se séparer s'il n'y a pas de concorde entre eux et s'ils n'ont pas réussi à mener une vie heureuse. Ainsi, il a permis à l'homme de divorcer d'elle, lorsque toutes les tentatives de réconciliation ont échoué, et que leur vie devient un enfer.

Il a également permis à la femme de se séparer de son époux s'il est injuste et a un mauvais comportement envers elle. Dans

ce cas, elle a le droit de le quitter moyennant une contrepartie sur laquelle elle doit s'entendre avec son mari. Ainsi, elle lui donne quelque bien matériel, ou s'entend avec lui sur une chose précise, puis elle peut le quitter.

La permission accordée à l'homme d'avoir plus d'une épouse fait également partie des privilèges de la femme. L'Islam a permis aux croyant d'épouser deux, trois, ou quatre femmes au maximum et la condition de la polygamie est qu'il doit être équitable envers elles dans les dépenses, l'habillement et le partage des nuits. Et si l'homme se limite à une seule femme, c'est son droit.

Il y a dans la polygamie de grands avantages que ne comprennent pas ceux qui s'en prennent à l'Islam et ignorent la sagesse de ses législations. Voici quelques-unes des raisons qui expliquent l'autorisation de la polygamie :

1- L'Islam a interdit formellement la fornication, parce qu'elle entraîne des dégâts énormes et innombrables : elle est une menace pour la filiation légitime, anéantit la pudeur, souille l'honneur et la dignité de la femme, elle est une honte qui tombe sur sa famille et ses proches parents.

La fornication porte préjudice à l'enfant qui en naît ; en effet, il vivra exclu de toute lignée, dans le mépris et l'humiliation.

Elle génère aussi des maladies psychiques ou physiques difficiles à soigner, parfois mortelles comme par exemple la blennorragie, la syphilis, l'herpès, le sida etc.

Mais si l'Islam interdit la fornication, il accorde aussi à l'homme un cadre légitime où il peut trouver la quiétude, le calme et la tranquillité : il s'agit du mariage. En effet, l'Islam a prescrit le mariage et a permis la polygamie comme nous l'avons évoqué précédemment.

Il ne fait pas de doute que l'interdiction de la polygamie constitue une injustice envers l'homme et la femme. Son interdiction peut en effet les pousser à la fornication, vu que de tout temps et en tout lieu, le nombre de femmes a toujours été

supérieur à celui des hommes. C'est encore plus vrai en période de guerre. Ainsi, la limitation du mariage à une seule épouse a pour résultat de condamner un grand nombre de femmes au célibat, ce qui les met dans une situation souvent difficile et peut les conduire à la prostitution. La fornication se propage alors, ainsi que les naissances illégitimes.

2- Le mariage n'est pas seulement une jouissance physique : Il apporte aussi la quiétude et le calme, ainsi que la possibilité d'avoir une descendance légitime. La place de l'enfant dans l'Islam n'est pas comparable à celle qu'il occupe dans les autres systèmes. En effet, ses parents ont des droits importants sur lui. Lorsqu'une femme a des enfants et assure leur éducation, ils sont la joie de ses yeux. Laquelle de ces deux situations est donc meilleure pour la femme : vivre dans l'aisance sous la responsabilité d'un homme qui la protège, la comble de soins et grâce à lui, avoir des enfants, qui, s'ils deviennent vertueux, seront la joie de ses yeux, ou alors vivre seule et abandonnée, se vautrant ici et là dans la honte ?

3- La conception de l'Islam est juste et équilibrée : l'Islam considère en effet toutes les femmes avec justice. La vision juste veut qu'on traite toutes les femmes avec équité.

S'il en est ainsi, quel est le péché des vieilles filles qui n'ont pas de mari ?

Pourquoi ne pas regarder avec un œil de compassion et de tendresse celle qui a perdu son époux dans sa prime jeunesse ? Pourquoi ignore-t-on la détresse de ces nombreuses femmes qui restent célibataires ?

Qu'est-ce qui est préférable pour la femme : vivre dans l'aisance avec un mari qui a une autre épouse, et avoir ainsi la tranquillité du cœur, trouver celui qui prendra soin d'elle et grâce à qui elle aura des enfants ; ou alors de rester célibataire toute sa vie ?

Qu'est-ce qui est préférable pour la société : que certains hommes soient polygames et que de cette manière, la société soit préservée des conséquences du célibat féminin ; ou bien

que personne ne prenne plus d'une épouse pour que les sociétés se réchauffent des feux de la perversion ?

Qu'est-ce qui est préférable : qu'un homme ait deux, trois ou quatre épouses, ou bien qu'il en ait une seule et dix amantes, ou plus encore ?

4- La polygamie n'est pas une obligation : En effet, de nombreux musulmans ne pratiquent pas la polygamie. Tant qu'une seule femme leur suffit, ou s'ils ne sont pas capables d'être équitables, ils n'ont pas besoin de devenir polygames.

5- La nature de la femme est différente de celle de l'homme : notamment en ce qui concerne la disposition de la femme aux rapports intimes. En effet, elle n'est pas prête aux rapports intimes à tout moment. En période de menstruation, elle peut être indisposée pour une durée pouvant atteindre dix jours ou deux semaines par mois.

La période des lochies, qui dure en général quarante jours est également un obstacle aux rapports intimes. Au cours de ces deux périodes, la copulation est interdite par la législation islamique, en raison des méfaits évidents que cela provoque.

De plus, en cas de grossesse, il est possible que la femme soit moins disposée à avoir des rapports intimes avec son époux ; d'autres raisons encore peuvent jouer en dehors de celles-ci.

Quant à l'homme, il est en permanence disposé à avoir des rapports, tout au long du mois, et au cours de l'année. Lorsqu'on empêche certains hommes d'être polygames, cela peut les pousser à commettre la fornication.

6- La femme peut être stérile et incapable d'enfanter : L'homme sera ainsi privé de descendance ; mais grâce à la polygamie, au lieu de répudier la femme stérile, il peut la garder et épouser une autre femme, qui elle sera féconde.

On peut se poser la question suivante : si le mari est stérile et la femme féconde, cette dernière a-t-elle le droit de se séparer de lui ?

La réponse est affirmative. Elle est libre de faire cela si elle le désire.

7- L'épouse peut être atteinte d'une maladie chronique : Comme par exemple la paralysie ou autre, et ne peut donc pas remplir ses devoirs auprès de son mari. Au lieu de la répudier, il la conserve et épouse une autre femme.

8- La femme peut avoir une mauvaise conduite : Elle peut par exemple être sauvage, d'une mauvaise moralité et ne pas prendre en compte les droits de son époux. Au lieu de la répudier, il la conserve et épouse une autre femme, par fidélité à sa première femme, pour préserver sa famille et sauvegarder l'intérêt des enfants s'ils en ont eu.

9- La capacité de reproduction de l'homme dépasse de loin celle de la femme : En effet, l'homme peut avoir des enfants au-delà de l'âge de soixante ans. Il est même possible qu'au-delà de cent ans, il soit toujours en activité et capable de reproduire.

Quant à la femme, elle atteint la ménopause généralement à l'âge de quarante ans, ou un peu plus tard. L'interdiction de la polygamie prive donc la communauté d'une postérité plus nombreuse.

10- L'arrivée d'une seconde épouse, allège le fardeau de la première : En effet, la première femme se repose en partie des fardeaux du mariage car il y a désormais quelqu'un pour l'aider et assumer une partie de ses devoirs envers le mari.

Aussi, certaines femmes sages, lorsqu'elles avancent en âge et ne peuvent plus assurer leur devoir vis-à-vis du mari, lui conseillent la polygamie.

11- La recherche de la récompense : Une personne peut épouser une femme pauvre n'ayant pas de soutien de famille, ni personne pour s'occuper d'elle. Ainsi, il l'épouse dans l'intention de l'aider à préserver sa chasteté et de s'occuper d'elle afin d'être récompensé par Allah.

12- Celui qui a permis la polygamie n'est autre qu'Allah (ﷻ) : Il connaît mieux ce qui est avantageux à Ses serviteurs et est plus miséricordieux pour eux qu'ils ne le sont envers eux-mêmes.

D'autres privilèges que l'Islam a accordés à la femme : il lui a alloué une part dans l'héritage ; ainsi, la mère, l'épouse, la fille, la sœur, etc. ont chacune une part comme le détaille la législation islamique.

Par souci de justice, l'Islam a attribué à la femme la moitié de la part de l'homme dans l'héritage. Certains ignorants peuvent croire qu'il s'agit d'une injustice et dire : comment le fils peut-il avoir une part équivalente à celle de deux filles dans l'héritage ? Pourquoi est-ce que la part de la femme est la moitié de celle de l'homme ?

La réponse consiste à dire que celui qui a prescrit cette répartition n'est autre qu'Allah, le Sage par excellence, Celui qui connaît ce qui est avantageux pour Ses serviteurs.

De plus, quelle injustice y a-t-il dans tout cela ? Le système islamique forme un tout dont les parties sont interdépendantes. Il n'est donc pas juste d'observer un système ou une législation sous un seul angle sans le relier aux autres, il faut plutôt l'observer sous tous ses angles. C'est de cette façon que l'on obtient une vision correcte des choses et que l'on peut porter un jugement valide.

Or, il est facile de constater le souci d'équité dont fait preuve l'Islam sur cette question, en rappelant qu'il oblige le mari à subvenir aux besoins de la femme et a également prescrit une dot obligatoire que l'époux doit verser à son épouse.

Supposons qu'un homme décède, laissant un garçon et une fille : dans le cadre de l'héritage, le fils reçoit le double de la part de sa sœur. Après, chacun d'eux se marie. Le fils, en se mariant, doit verser une dot, puis assumer les frais du logement ainsi que les dépenses sur sa femme et ses enfants tout au long de sa vie.

Quant à sa sœur, elle recevra la dot de son mari, et n'aura aucune obligation de donner une partie de son héritage à son mari, ou de participer aux dépenses de sa maison et de subvenir aux besoins de ses enfants. Elle dispose à la fois de ce qu'elle a hérité de son père et de la dot qu'elle a reçue de son

mari. Or, il ne lui incombe pas de subvenir à ses propres besoins, ni à ceux de ses enfants.

Le fait que le garçon ait reçu le double de la part de la fille ne constitue-t-il pas une marque d'équité entre eux ?

Voila donc le rang de la femme dans l'Islam. Est-il possible de comparer les systèmes créés par les hommes au système islamique, qui est juste et céleste ? Les systèmes terrestres ne garantissent pas la dignité de la femme. En effet, dans ces systèmes, le père se désengage de toute responsabilité envers sa fille dès que cette dernière atteint l'âge de dix-huit ans ou même avant cela, et elle se trouve alors livrée à elle-même, errant à la recherche d'un refuge qui la protège, et d'un bout de pain qui calme sa faim, même si cela doit se faire au détriment de son honneur et des bonnes mœurs.

Peut-on comparer l'Islam qui a honoré la femme, et a fait d'elle une personne digne, aux systèmes qui font d'elle l'origine du péché, lui retirent son droit à la propriété et à la responsabilité, et lui font vivre dans l'humiliation et le mépris, en la considérant comme une créature impure ?

Peut on comparer le respect que l'Islam a accordé à la femme à ces gens qui font de la femme une marchandise et exploitent son corps dans les publicités ?

Peut on comparer le respect que l'Islam a accordé à la femme aux systèmes qui considèrent le mariage comme une transaction commerciale dans laquelle la femme devient le bien du mari ? Au point qu'ils ont dû tenir des conciles pour débattre de l'essence de la femme et de son âme et déterminer si elle était un être humain ou pas ?!

Ainsi, nous voyons que la femme musulmane est heureuse dans sa vie présente et dans l'au-delà, entourée d'abord de sa famille et sous la protection de ses parents, puis sous la garde de son époux, et enfin objet de la bonté de ses enfants ; elle est toujours honorée, que ce soit dans son enfance, dans sa jeunesse ou dans sa vieillesse, pauvre comme riche, qu'elle soit malade ou en bonne santé.

Si on peut noter ça et là des manquements aux droits de la femme dans certains pays musulmans ou de la part de certains adeptes de l'Islam, cela ne provient que de la faiblesse, l'ignorance et la négligence des individus vis-à-vis de la pratique des législations de la religion. Le blâme doit être imputé à celui qui commet la faute car la religion est innocente des conséquences de ces manquements.

Le remède à ces errances consiste à revenir vers la voie droite de l'Islam et vers ses enseignements.

Telle est donc la situation de la femme dans l'Islam. On peut la résumer de manière succincte en quelques nobles et belles valeurs : vertu, chasteté, affection, compassion, protection, et pudeur.

Quant à la civilisation moderne, elle ne connaît presque rien de ces concepts ; elle voit plutôt la femme sous un angle purement matériel. Elle estime que son voile et sa chasteté constituent une marque d'arriération et qu'elle n'est qu'un jouet avec lequel peut s'amuser le premier dépravé venu. C'est là le secret du bonheur selon le point de vue de ces individus.

Ils ignorent que l'exhibition des charmes de la femme et son libertinage sont la cause de son malheur et de sa perte.

D'ailleurs, quelle est la relation entre le progrès et l'enseignement d'une part, et l'exhibition des charmes et des atours féminins, d'autre part ?

Est-ce que le port des habits serrés, transparents et courts fait partie des outils de l'enseignement ?

Quelle dignité veut-on pour la femme lorsqu'on se permet d'exploiter la beauté des femmes dans les publicités ?

Pourquoi ne s'intéresse-t-on qu'aux belles femmes, en oubliant les autres ? Pourquoi, lorsque avec les années, la beauté et le charme de ces dernières disparaissent, sont-elles abandonnées et jetées, telles de vieilles denrées périmées ?

Quelle place pour la femme au physique peu attrayant dans une telle civilisation ? Quelle est la place de la mère âgée, de la grand-mère et de la vieille femme en général ?

Sa place, dans le meilleur des cas se trouve dans les maisons de retraite ; on ne lui rend pas visite et ne demande pas de ses nouvelles.

Elle a souvent une pension de retraite ou quelque chose de ce genre, et en vit jusqu'à sa mort ; il n'y a donc pas de pitié, ni de soutien familial dans cet univers.

Quant à la femme dans l'Islam, plus elle devient âgée, plus on a du respect pour elle, plus elle a des droits, et plus ses enfants et ses proches parents rivalisent de bienfaisance envers elle, comme on l'a vu précédemment. Vu qu'elle a accompli son devoir, il lui reste à jouir de ses droits auprès de ses enfants, de ses petits-enfants, de sa famille et de la société.

Quant à ceux qui prétendent que la chasteté et le voile sont une marque d'arriération, c'est là une allégation mensongère. Au contraire, c'est l'exhibition des charmes féminins qui constitue un fléau et un signe d'arriération. Si l'on en veut la preuve, il suffit de regarder la situation des peuples primitifs dont l'état est encore proche des animaux sauvages. Ils n'accèdent à la civilisation qu'en gagnant la pudeur et la décence dans leur tenue vestimentaire.

Les étapes de la progression de la civilisation humaine sont marquées par la régression de la nudité. En revanche, la civilisation occidentale, prisonnière d'une spirale de la décadence, s'achemine peu à peu vers la nudité totale, notamment dans les camps de nudistes qui ont commencé à apparaître après la première guerre mondiale et dont le fléau s'est encore aggravé au cours de ces dernières années.

Ainsi, nous voyons clairement l'importance du rang de la femme dans l'Islam et l'ampleur de la déchéance et du rabaissement qui l'affectent lorsqu'elle s'éloigne de l'Islam.

Interrogation :

Après avoir constaté la grandeur de la religion islamique, son universalité, son sens de la justice et la façon dont elle répond aux besoins viscéraux de l'humanité, le lecteur sera en

droit de se poser la question suivante :

Si l'Islam est une religion aussi grandiose, pourquoi les pays musulmans sont-ils si loin du devant de la scène à l'époque actuelle ? Et pourquoi y voyons-nous souvent des attitudes éloignées des recommandations que prescrit la religion ? Jusqu'où les accusations d'extrémisme et de terrorisme lancées contre l'Islam sont-elles vraies et fondées ?

La réponse à cette question est simple -louange à Allah- :

1- La situation des musulmans telle qu'elle s'est manifestée au cours de ces derniers siècles ne représente pas la réalité de l'Islam : C'est être injuste et avoir la vue courte que de considérer la situation des musulmans au cours de ces derniers siècles comme étant un tableau fidèle de la réalité islamique, et que d'en conclure que l'Islam ne les a pas libérés de l'humiliation, de la division et de la pauvreté. Il incombe à celui qui désire connaître la vérité en toute équité de considérer la religion islamique à travers ses références authentiques que sont le Livre d'Allah et la Sunna de Son Messager (ﷺ), ainsi que les pratiques des pieux prédécesseurs de la communauté. Il faut juger l'Islam à travers les livres qui en traitent de manière juste et équitable et sur la base de connaissances étoffées. On verra clairement alors que l'Islam invite l'homme à œuvrer dans le bien, pour la vie présente et la vie future, qu'il l'exhorte à étudier les sciences utiles et qu'il prône la consolidation de l'unité entre les musulmans.

Il n'est en aucune façon permis d'imputer à la religion les aberrations de certains adeptes de l'Islam -quel qu'en soit le nombre-, ou de critiquer la religion pour leurs fautes. Au contraire, la religion en est innocente et les conséquences des aberrations retombent sur leurs auteurs. L'Islam ne leur a pas commandé cela, mais leur a au contraire interdit ces pratiques déviantes et les a mis en garde contre le fait de délaisser ses enseignements.

Par ailleurs, la justice veut qu'on considère plutôt la situation de ceux qui pratiquent la religion comme il se doit,

ceux qui appliquent ses commandements et ses lois envers eux-mêmes et envers les autres. Leur exemple remplit les cœurs de révérence et de respect pour cette religion et ses adeptes. En effet, l'Islam n'a rien omis dans ses exhortations morales. De même, il n'a omis d'obstruer la voie à aucun vice, ni aucun fléau. C'est pour cette raison que ceux qui reconnaissent sa valeur et pratiquent ses rites atteignent les plus hauts degrés de la morale et de l'éducation de l'âme aux bonnes mœurs et aux caractères nobles. Le proche et le moins proche, le partisan et l'opposant, font ce témoignage en leur faveur.

Quant à se limiter à la simple observation de la situation des musulmans négligents envers leur religion, ceux-là qui se sont écartés de sa voie droite, cela n'a rien à voir avec l'équité ; au contraire, c'est l'essence de l'injustice et de la partialité.

2- Le retard des musulmans est causé par leur détachement vis-à-vis des préceptes de la religion : les musulmans n'ont raté le train de la civilisation, ne se sont divisés et n'ont été humiliés que lorsqu'ils sont devenus insouciants vis-à-vis de leur religion et ont oublié une partie de ce qui leur avait été rappelé.

L'Islam est la religion de l'évolution, du progrès et du développement. Lorsque les musulmans étaient attachés à leur religion comme il faut, les nations du monde leur étaient soumises, et ce durant de longs siècles. Ils y avaient apporté le flambeau de la sagesse, de la justice et de la science.

N'est-il pas vrai que les progrès et l'essor de la civilisation occidentale sont dus en grande partie à l'apport islamique et les échanges opérés pendant le Moyen Age ?

Ces nations n'étaient-elles pas alors plongées dans une période d'ignorance et de barbarie ?

N'est-il pas vrai que ce sont les musulmans qui détenaient l'hégémonie à cette époque ?

La civilisation islamique était alors une civilisation florissante, étant donné que son esprit était gouverné par la religion, la justice et la compassion ; son rayonnement

atteignait l'humanité tout entière, ses opposants comme ses partisans.

Est-ce que les musulmans ont réellement été retardés par leur religion ? Les a-t-elle empêchés de connaître le progrès véritable ? Les autres ont-ils tiré profit de leur mécréance en Allah au cours de ces longues périodes, puisque c'est eux qui se trouvaient dans l'avilissement ? La réponse est non, évidemment.

Mais lorsque les musulmans faillirent à l'attachement à leur religion, et firent preuve de négligence dans la poursuite des efforts qui conduisent au bien de ce monde et de l'au-delà, ils connurent la division et la destruction.

Par ailleurs, le progrès matériel ne suffit pas à lui seul, au contraire, il faut absolument qu'il aille de pair avec la religion véritable qui purifie les âmes et élève les mœurs. Or, les nations mécréantes, lorsqu'elles ont réalisé des progrès dans les sciences matérielles, ont négligé l'aspect spirituel, et voici qu'elles s'enlisent dans leur perdition et leur égarement. Est-ce que cette civilisation matérialiste leur a été d'une quelconque utilité ?

Cette civilisation qui repose sur l'injustice, la cupidité, le despotisme, et l'oppression des nations faibles !

Cette civilisation où la trahison, le vol, le suicide, le meurtre, les maladies psychiques et sexuelles etc. sont devenus monnaie courante ?

Tout ceci prouve efficacement que le progrès matériel se retourne contre l'homme s'il ne possède pas la religion véritable, par laquelle les esprits s'éclairent et les âmes se purifient.

3- Dire que l'Islam est une religion d'extrémisme et de terrorisme est une aberration : C'est n'est qu'un pur mensonge et une tentative d'écarter les gens de l'Islam. L'Islam est la religion de la miséricorde, de la bienveillance et de la tolérance. Le sabre que l'Islam ordonne au croyant de porter pour le combat dans le sentier d'Allah est semblable au bistouri du chirurgien qui permet à ce dernier de pratiquer l'ablation

d'un élément défectueux de l'organisme du patient dans l'intérêt de sa santé. Le but du djihad dans l'Islam n'est donc pas l'effusion de sang et l'anéantissement des vies ; son but est plutôt d'élever et de faire triompher la parole d'Allah, d'affranchir les êtres humains de l'adoration de leurs semblables et les guider vers l'adoration du Seigneur des êtres humains afin qu'ils mènent une vie honorable.

La communauté islamique est la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes, la meilleure communauté qui ait combattu dans le sentier d'Allah et qui ait connu le triomphe. Elle a dominé le monde en faisant preuve de miséricorde, a su juger en se montrant équitable ; elle a gouverné ses sujets sans réprimer leur liberté et a fait renaître les sources de la sagesse après leur tarissement.

L'histoire a été le témoin des faits mémorables de cette communauté, si éclatants qu'ils pourraient redonner la vue à l'aveugle et qui rivalisent avec la splendeur des étoiles dans le ciel.

Qu'ont fait les musulmans lorsqu'ils vainquirent leurs adversaires ? Se sont-ils enflés d'orgueil, ont-ils dominé sans pitié et tyrannisé autrui ? Ont-ils commis des attentats à la pudeur, tué les personnes âgées, les femmes et les enfants ?

Qu'a fait le Prophète (ﷺ) lorsqu'il triompha de ses ennemis, qui lui faisaient subir d'énormes préjudices ? Ne leur a-t-il pas pardonné ? Ne leur a-t-il pas rendu sans contrepartie leurs prisonniers et des biens ?

Qu'ont fait les musulmans lorsqu'ils vainquirent César et d'autres souverains ? Ont-ils trahi et trompé ? Ont-ils fait du mal aux femmes ? Ont-ils causé du tort aux religieux dans les monastères ? Ont-ils ravagé le pays ? Ont-ils détruit les maisons et coupé les arbres ?

Qu'a fait Salahoudine (Saladin) lorsqu'il vainquit les Croisés, qui avaient pourtant fait subir toutes sortes de tortures aux musulmans ? Que leur a fait Salahoudine lorsqu'il remporta la victoire ? N'a-t-il pas gracié leur chef ? Ne l'a-t-il pas soigné ? Ne

l'a-t-il pas libéré ?

Ces exemples de noblesse, et Dieu sait s'ils sont nombreux dans l'histoire des musulmans, eurent un grand effet sur l'amour des gens pour l'Islam et leur conversion à cette religion.

Les non musulmans font-ils ce genre de choses quant à eux ? L'Occident offre-t-il ce genre de modèle ?

Voyez Hitler, Mussolini, Lénine, Staline et plus proches de nous, les criminels Serbes. N'est-ce pas l'Europe qui a produit ces monstres et leurs semblables, autant de criminels sanguinaires qui ont décimé des millions d'êtres humains et infligé à l'humanité des maux répétés ?

Ceux-là n'étaient-ils pas considérés comme les avant-gardes de la civilisation européenne ? Qui sont donc les crapules, les inhumains et les despotes ? Qui sont les véritables extrémistes terroristes ?

Qui sont ceux qui ont fabriqué les bombes nucléaires, à billes, atomiques, bactériologiques et les armes de destruction massives ?

Qui sont ceux qui ont pollué l'atmosphère avec les gaz d'échappement et les eaux avec des produits toxiques ?
Qui sont ceux qui empruntent des voies sordides qui n'ont rien à voir avec la justice ?

Qui sont ceux qui stérilisent les femmes ? Spolient les biens des peuples et leurs libertés ; qui sont ceux qui propagent le sida ?

N'est-ce pas l'Occident et ceux qui se trouvent dans son cortège ?

Qui est-ce qui soutient les juifs dans leurs actions barbares ? Voilà le vrai terrorisme.

Quant au djihad des musulmans pour faire triompher la vérité et vaincre le mensonge, défendre leur religion, leurs personnes et leurs pays, ce n'est pas un terrorisme. Ce n'est que la recherche de la justice et rien d'autre.

Concernant les erreurs que commettent certains musulmans et qui sont contraires à la voie de la sagesse, elles

sont minimes et ne représentent presque rien à côté de la barbarie de l'Occident. En outre, les conséquences de ces erreurs doivent être imputées à ceux qui se trompent de voie, et non à la religion, ni aux vrais musulmans.

Il arrive aussi que ces comportements soient justifiés par l'injustice qu'ils subissent de la part des mécréants et qui peut susciter ce genre de comportement.

Ainsi, il convient à celui qui est doué de raison et équitable, de voir les choses comme elles sont, sans partialité, ni mauvaise foi.

Après tout cela, s'il y a lieu d'exprimer sa stupéfaction, ce sera envers les Européens et les Américains ; en effet, dans le lot de leurs découvertes, ils n'ont pas su découvrir l'essence de la religion islamique. Elle est pourtant plus sacrée que tout ce qu'ils ont découvert et garantit mieux le bonheur véritable que tous les résultats qu'ils ont obtenus. Ignorent-ils réellement l'essence de l'Islam ? Ou bien est-ce qu'ils sont aveugles et s'obstinent à combattre les gens de cette religion ?

Conclusion et invitation au lecteur

Maintenant que la grandeur de l'Islam vous est apparue comme une évidence, que vous savez que cette religion est la voie unique du salut aux yeux d'Allah ﷻ et que la conversion à cette religion est une obligation incombant à chaque personne, nous vous invitons à aller au bout de cette démarche et à embrasser l'Islam. Peut-être vous demandez-vous comment on entre dans l'Islam et devient musulman.

La réponse à cette question est que l'homme entre dans l'Islam en retrouvant simplement sa nature originelle. En effet, tout nouveau-né qui vient au monde naît pourvu de la nature originelle, c'est-à-dire de la religion islamique. L'enfant vient donc au monde en reconnaissant son Créateur, en L'aimant et en étant orienté vers Lui.

S'il reste dans cette nature originelle, il est musulman de naissance et n'a pas besoin de renouveler son entrée dans l'Islam quand il atteint la puberté et l'âge de raison.

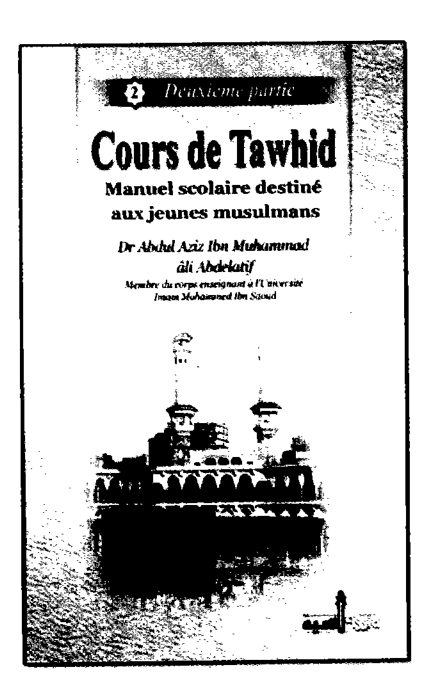
Mais s'il grandit auprès de parents non musulmans et embrasse leur fausse religion, ou s'il a embrassé une religion autre que l'Islam, il lui incombe de quitter son ancienne religion et de s'islamiser. Pour ce faire, il atteste qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah. Ensuite, il commence à étudier les règles qui vont lui permettre d'accomplir les rites de sa religion tels que la prière et les autres rites que nous avons évoqués dans les pages précédents.

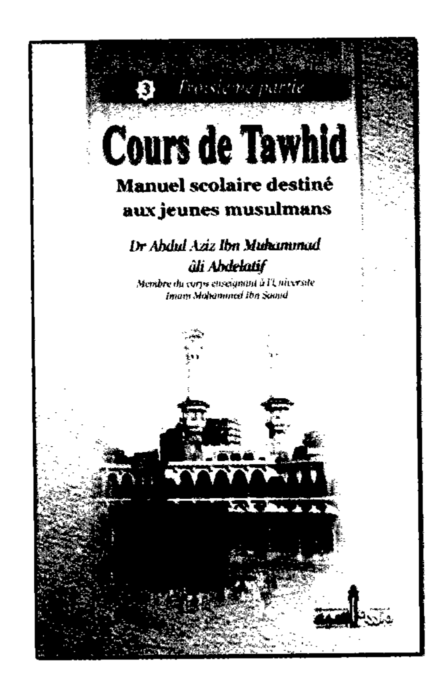
Nous conclurons notre propos sur ces mots: louange à Allah, Seigneur de l'Univers ; que la paix soit sur les Messagers.

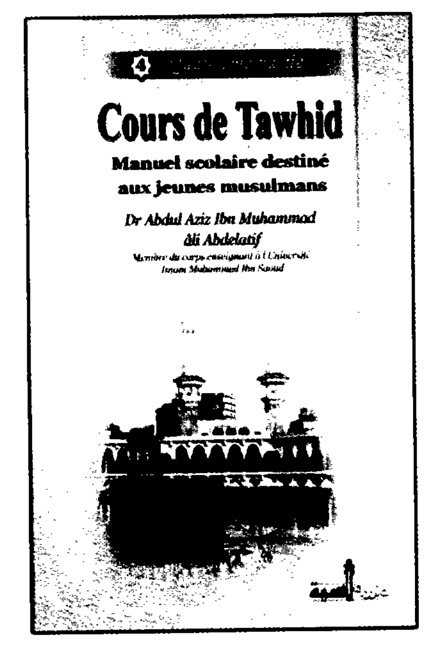
Que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur notre Prophète Muhammad, sur sa famille et sur tous ses Compagnons.

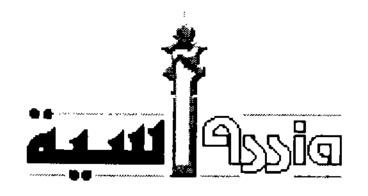
Table des Matières


Cours de Tawhid
Manuel scolaire destiné aux jeunes musulmans
Dr Abdul Aziz Ibn Muhammad âli Abdelatif


2 Deuxième partie
Cours de Tawhid
Manuel scolaire destiné aux jeunes musulmans
Dr Abdul Aziz Ibn Muhammad âli Abdelatif
Membre du corps enseignant à l'Université Imam Muhammed Ibn Saoud


3 Troisième partie
Cours de Tawhid
Manuel scolaire destiné aux jeunes musulmans
Dr Abdul Aziz Ibn Muhammad âli Abdelatif
Membre du corps enseignant à l'Université Imam Mohammed Ibn Saoud


4
Cours de Tawhid
Manuel scolaire destiné aux jeunes musulmans
Dr Abdul Aziz Ibn Muhammad âli Abdelatif



Assia Editions

P.O.Box : 53789

Jeddah 21593-Arabie Saoudite

Tel: (009661) 2393924

Fax : (009661) 2336745

editionsassia@editionsassia.com